



Plusieurs projets décidés par le président de la République inspectés

Page 4

DES PEINES DE PRISON DE 5 À 10 ANS POUR VIOLENCE ENSEIGNANTS, IMAMS, AGENTS PUBLICS ET JUGES **SOUS HAUTE PROTECTION**



Pour mettre de l'ordre public, l'État a durci les lois dans le nouveau Code pénal contre la violence commises contre des professeurs, juges, médecins, agents publics, enseignants et imams. Des peines d'emprisonnements allant jusqu'à 10 ans de prison ferme sont prévues dans le Code pénal et les prisonniers, tout comme les condamnés placés sous contrôle judiciaire, seront soumis à un travail pour l'intérêt public. Lire en page 3

© Photo : D.R

BELARIBI À PROPOS DU PROGRAMME "AADL-3" : «Le lancement des souscriptions avant le 5 juillet au plus tard»

Page 2



CRÉATION D'UN CONSEIL NATIONAL DU TRAVAIL
La propositions de l'UGTA à Tebboune

Page 3



DYNAMIQUE DU SECTEUR DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Les exportations de ciment ont atteint 747 millions de dollars en 2023

Page 2

FORUM DE LA RADIO

Des experts dissèquent le mode opératoire des médias du mensonge, outil des guerres soft power

Lors du Forum de la Radio algérienne, tenu hier lundi sous le thème "La liberté d'expression dans le double standard des médias mainstream", des experts ont disséqué avec précision le mode opératoire des médias de masse, d'envergure planétaire et qui, forts de moyens financiers colossaux et de méthodes d'influence et de manipulation, arrivent à dominer la pensée des peuples et déstabiliser les Etats.

CONFÉRENCE DU RND

«Médias algériens : Réalité et Perspectives»

Le Rassemblement national démocratique (RND) a organisé, avant-hier dimanche à Alger, une Conférence sur les «Médias algériens: réalité et perspectives», à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse. Dans une allocution lors de cette conférence qui s'est déroulée en présence du Conseiller du président de la République, chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques, Mohamed Chafik Mesbah et d'éminentes personnalités du domaine de la presse, le Secrétaire général (SG) du RND, Mustapha Yahia a salué «le rôle important que joue la presse nationale en tout professionnalisme pour contrecarrer les attaques médiatiques tendancieuses et erronées auxquelles fait face l'Algérie».

RÉUNION DES DIRIGEANTS DE L'ALGÉRIE, DE LA TUNISIE ET DE LA LIBYE

Le Sommet de l'OCI salue l'initiative

Les travaux du 15^e Sommet de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) se sont achevés, avant-hier dimanche à Banjul (Gambie), par l'adoption du Communiqué final du Sommet et l'approbation d'une décision concernant la cause palestinienne. Les dirigeants des pays musulmans ont salué la tenue de la Réunion consultative, qui a regroupé à Tunis le 22 avril 2024 le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, son homologue tunisien, M. Kaïs Saïed, et le président du Conseil présidentiel libyen, M. Mohamed Younes El-Menfi.

Belaribi à propos du programme "AADL-3" :

«Le lancement des souscriptions avant le 5 juillet au plus tard»

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a assuré, avant-hier dimanche, à Alger, que les préparatifs du lancement des souscriptions au programme de logement Location-vente "AADL-3" avaient atteint un stade très avancé et en sont à leur phase finale.

«Le cadre législatif régissant cette formule est en cours de révision parallèlement aux essais techniques sur la plate-forme de souscription», a-t-il indiqué, affirmant que le travail a commencé de manière «anticipée» pour assurer les assiettes foncières. Car, a-t-il dit, des études de sol sont en cours de réalisation dans certains sites qui abriteront ce programme de logements dans sa première phase.

S'exprimant à l'ouverture de la 26^{ème} édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec 2024) qui se tient au Palais des expositions à Alger, Mohamed Tarek Belaribi a fait savoir qu'une fois que nous aurons



En mars dernier, le ministre avait présidé une réunion technique sur les procédures préparatoires au lancement du projet "AADL-3". (Photo: DR)

parachevé les affectations dans le cadre du programme AADL-2, soit avant le 5 juillet prochain au plus tard, nous lancerons le programme "AADL-3". «Les choses sont à un stade très avancé au niveau de l'Agence AADL», a poursuivi le ministre.

Mettant en avant les capacités dont dispose l'Algérie dans le domaine du bâtiment, avec un tissu national comprenant 19.000 maîtres d'œuvres à travers le pays, de la catégorie 1 jusqu'à la catégorie 9, et près de 975 bureaux d'études et 5.500 bureaux

de génie civil agréés, ce qui nous permet de lancer le méga-programme de logements dans de bonnes conditions.

Le taux d'avancement des préparatifs pour le lancement des souscriptions pour ce nouveau programme de logement Location-vente "AADL-3", a ajouté le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, a atteint 90%. «Les services de l'AADL ont été instruits pour que la souscription à ce nouveau programme de logement location-vente "AADL-3" soit numérique. Aucun document ne sera demandé aux citoyens», a encore indiqué Mohamed Tarek Belaribi. Faisant remarquer que le foncier n'est plus un obstacle, contrairement au programme précédent.

Evoquant les prix des appartements de ce programme de logement Location-vente "AADL-3" le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, a fait remarquer qu'ils sont à l'étude et que les augmentations se feront de manière étudiée et rationnelle.

«Cette question est en cours d'examen actuellement de manière rationnelle. Il y aura une augmentation en raison de la hausse des matériaux de construction, mais de manière étudiée et pratique», a fait savoir Mohamed Tarek Belaribi.

Pour rappel, le lancement de ce programme de logement Location-vente "AADL-3" en 2024 avait été annoncé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors d'une visite de travail et d'inspection la wilaya de Djelfa fin octobre dernier. Fin novembre dernier, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a annoncé le lancement des souscriptions pour ce nouveau programme, avant la fin du premier semestre 2024.

Au mois de janvier dernier, le ministre a présidé une réunion avec les représentants de plusieurs secteurs, consacrée à l'examen des aspects techniques et à la présentation des différentes interrogations liées à l'opération de souscription à la formule "AADL-3".

Fin février dernier, Mohamed Tarek Belaribi a annoncé, lors d'une séance plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales, la détermination des assiettes foncières à retenir pour les projets de réalisation de logements au titre du programme "AADL-3" au niveau national, précisant que l'opération avait été anticipée en prévision du lancement des souscriptions, avant la

REPÈRE

Batimatec 2024 : Inauguration de la 26^{ème} édition avec plus de 900 exposants

La 26^{ème} édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec 2024), qui se tient au Palais des expositions (Pins maritimes) à Alger, a été inaugurée avant-hier dimanche, avec la participation de plus de 900 exposants dont 600 exposants nationaux.

Le coup d'envoi de cette manifestation économique a été donné par le ministre de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, accompagné du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, en présence du wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi.

Co-organisé par la Algeria Exhibitions (filiale du groupe Safex) et la société "Batimatec-expo", et placé sous l'égide du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, ce Salon, qui se tient du 5 au 9 mai et qui réunit près de 300 exposants étrangers originaires de quatorze pays étrangers, est considéré comme l'événement phare du secteur du bâtiment et des travaux publics.

Au cours de sa visite à plusieurs stands de l'exposition, M. Belaribi a relevé l'évolution remarquable du secteur du BTP en Algérie, imputant cela aux «étapes qualitatives» franchies par les entreprises de construction ainsi que par les entreprises spécialisées dans les matériaux de construction, notamment le ciment et le fer à béton.

«Après de longues années de dépendance et d'épuisement du Trésor public par les importations, l'Algérie est parvenue à atteindre l'autosuffisance dans la production de ciment, de clinker, de fer à béton, de céramique et de différents matériaux de construction, selon les normes internationales», a poursuivi le ministre.

Le secteur des matériaux de construction «est devenu une source de fierté pour nous, car il a contribué à la réalisation de l'objectif de construire des logements à 100% algériens», a déclaré le ministre, ajoutant que «le secteur du BTP utilise aujourd'hui des produits algériens de qualité internationale».

fin du semestre en cours. Alors qu'au mois de mars dernier, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, avait présidé une réunion technique sur les procédures préparatoires au lancement du projet "AADL-3", qui a porté sur la situation foncière destinée à la réalisation de ce projet au niveau des 58 wilayas.

Rabah Mokhtari

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Djamila Sai

Dynamique du secteur des matériaux de construction

Les exportations de ciment ont atteint 747 millions de dollars en 2023

Les exportations algériennes de ciment ont continué à augmenter pour atteindre les 747 millions USD en 2023, a indiqué avant-hier à Alger, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, qui a précisé que cette augmentation traduisait la dynamique que connaît le secteur des matériaux de construction en Algérie ces dernières années.

Dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec-2024), M. Zitouni a précisé que les exportations algériennes de ciment ne dépassaient pas 60 millions USD en 2019, avant d'atteindre 747 millions USD en 2023, grâce à l'augmentation des capacités de production nationales de cette matière stratégique. Il a, également, souligné que les capacités de production nationale des 18 cimenteries existant en Algérie ont atteint 39 millions de tonnes en 2022, mais ces capacités dépassent de loin les besoins du marché local, estimés à 21 millions de tonnes.

L'Algérie est le deuxième exportateur mondial de clinker (produit utilisé dans la fabrication du ciment) après le Vietnam, avec une valeur totale estimée à 438,48 millions USD, a indiqué le ministre qui a souligné la nécessité de «passer de l'exportation du clinker en tant que matière première à l'exportation du ciment et à l'augmentation de la valeur ajoutée». Parmi les principaux pays importateurs de clinker, M. Zitouni a cité la France (172 millions USD), l'Italie (113 millions USD) et la Belgique (89 millions USD). M. Zitouni a salué, dans ce sens, les efforts des

acteurs dans le secteur du ciment qui œuvrent à rendre les chaînes de production conformes aux normes environnementales, de manière à ce que les usines nationales «évitent les taxes appliquées sur les émissions de carbone afin de préserver leurs marchés et leur part dans le monde», et ce, dans le cadre de la production du «ciment vert», qui peut réduire les émissions de carbone de 40 à 50%.

L'augmentation des exportations dans le secteur du ciment reflète la dynamique que connaît le secteur national des matériaux de construction en général, depuis la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en 2020, d'interdire l'importation de matériaux produits localement.

Il a mis en avant, dans ce cadre, la qualité «élevée et la grande concurrence des produits algériens, en particulier le carrelage, le ciment, la céramique, le rond à béton, les matériaux de revêtement et les décorations en plâtre, ce qui exige davantage d'efforts pour profiter de ce marché mondial prometteur. Dans l'ensemble, l'Algérie a exporté des matériaux de construction d'une valeur de 1,2 md USD vers différents pays du monde en 2023, selon les chiffres avancés par le ministre, qui a rappelé que l'Algérie était autrefois un pays importateur de matériaux de construction de toutes sortes. Selon le ministre, l'Algérie occupe la troisième place en tant que principal exportateur de matériaux de construction vers le marché africain, avec des exportations estimées à 680 millions USD.

Des peines de prison de 5 à 10 ans pour violence Enseignants, imams, agents publics et juges sous haute protection

Pour mettre de l'ordre public, l'État a durci les lois dans le nouveau Code pénal contre les violences commises contre des professeurs, juges, médecins, agents publics, enseignants et imams. Des peines d'emprisonnements allant jusqu'à 10 ans de prison ferme sont prévues dans le Code pénal et les prisonniers, tout comme les condamnés placés sous contrôle judiciaire, seront soumis à un travail d'intérêt public.

Dans sa dernière édition datant d'hier, le numéro 30 du Journal officiel (JO) a publié une série de lois rudes, relevant du Code pénal, contre les agresseurs des professeurs, médecins et imams, où il est prévu des peines de prison. Les agresseurs contre les professeurs, les enseignants et les imams, seront passifs à une peine d'emprisonnement allant de 5 à 10 ans si la violence entraîne des blessures, une maladie ou une effusion de sang, a cité, hier, le n° 30 du Journal officiel. Aussi, le nouveau Code pénal dévoilé hier par le Journal officiel prévoit des peines d'emprisonnement allant de 5 à 10 ans pour tout wali, wali délégué, maire ou autre personnel de l'administration qui s'immiscerait dans la travail de l'autorité législative ou qui prennent des décisions ou des mesures visant à émettre des injonctions aux autorités judiciaires.

Les dernières modifications apportées au Code pénal mentionnées, hier, dans le n° 30 du Journal



Le n° 30 du JO a publié les dernières modifications du Code pénal concernant les prisonniers et les personnes condamnées et placées sous contrôle judiciaire. (Pho : D.R)

officiel, ont abordé, aussi, plusieurs points. Entre autres, la loi n° 24-06 du 19 Chawal 1445, correspondant au 28 avril 2024, prévoit une peine d'emprisonnement de 2 à 5 ans et une amende de 20 à 50 millions de centimes seront infligées à quiconque agresse violemment ou avec force un juge, un officier public ou un employé dans l'exercice de ses fonctions. La loi prévoit également une peine d'emprisonnement de 3 à 5 ans et une amende de 50 à 100 millions de centimes pour quiconque insulte ou diffame par quelque moyen que ce soit un symbole de la révolution de libération.

D'autre part, le n° 30 du Journal officiel a publié, aussi, les dernières modifications du Code pénal concernant les prisonniers et les

personnes condamnées et placées sous contrôle judiciaire, où il comprend de nouveaux amendements qui précisent les modalités d'exercice du travail d'intérêt public à l'encontre de ces derniers.

Dans sa nouvelle forme, et selon le Journal officiel n° 30, les nouveaux amendements précisent également les modalités et conditions de placement des condamnés sous surveillance électronique, notamment en utilisant le bracelet électronique.

Ces nouveaux amendements apportés dans le Code pénal, dévoilés avant-hier par le JO, permettent également à l'autorité judiciaire de remplacer la peine de prison prononcée par un travail non rémunéré d'intérêt public. Le travail non rémunéré pour l'in-

térêt public varie entre 40 et 600 heures, précise le n° 30 du JO, à raison de deux heures par jour d'emprisonnement.

La sanction pour travail d'utilité publique est prévue dans un délai maximum de 18 mois et au profit d'une personne morale ou d'une association, dont l'activité est d'utilité publique ou présente un intérêt public, prévoit le nouveau Code pénal. La peine pour travail d'intérêt public s'applique aux détenus âgés de plus de 16 ans et à ceux qui sont condamnés à une peine n'excédant pas 5 ans de prison, ajoute le JO.

L'autorité judiciaire peut remplacer la peine de prison infligée par la mise sous surveillance électronique du condamné, qui consiste à ce que le condamné porte pendant toute la durée de sa peine un bracelet électronique pour connaître sa présence au lieu désigné par le juge.

Le juge chargé de l'application des peines peut autoriser le titulaire du bracelet électronique à quitter le lieu de résidence désigné en cas de traitement ou de réussite à un examen. La situation est sous surveillance électronique pour les condamnés à moins de 3 ans de prison, c'est ce qu'a rapporté, hier, le n° 30 du JO.

Enfin, si le détenteur du bracelet électronique le retire ou le désactive, il sera passible à des peines prévues pour le délit d'évasion, mis en garde la nouvelle loi du Code pénal.

Sofiane Abi

Création d'un Conseil national du travail

La proposition de l'UGTA à Tebboune...

Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takjout, a indiqué que la Centrale syndicale a présenté, le 1^{er} mai dernier, à l'occasion de la Journée internationale du travail, plusieurs propositions au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui, selon lui, « a été très réceptif ».

Lors de son passage à l'émission "l'Invité de la rédaction" de la Chaîne III de la Radio algérienne, M. Takjout a précisé que « ces sujets concernent la vie quotidienne des travailleurs. Car, la vie sociale et le pouvoir d'achat ne se résument pas seulement au seul volet des augmentations de salaires ». Révélant avoir soumis au chef de l'Etat la proposition de la création d'un Conseil national du travail, comme mécanisme permettant d'arbitrer certaines situations conflictuelles, le patron de la Centrale syndicale a précisé que « ce Conseil sera composé de la Confédération syndicale patronale et des représentations syndicales pour faire évoluer les lois liées au travail, l'anticipation sur les conflits et qui permettra de ne pas recourir systématiquement à la justice lors d'un conflit, sachant que, dans beaucoup de cas, les décisions de justice ne sont pas appliquées et ne profitent pas aux travailleurs ».

Par ailleurs, M. Takjout a révélé avoir fait part au président de la République le souhait de l'UGTA de « faire prolonger le congé de maternité pour les parturientes dont les enfants sont victimes de malformations lors d'un accouchement », comme il a soumis la question du travail à mi-temps pour soulager un tant soit peu le quotidien de ces femmes, affirmant que « le président de la République a donné son accord de principe ». Dans le même registre, le chef de file de l'UGTA a indiqué avoir abordé avec le chef de l'Etat le travail à mi-temps pour les personnes atteintes de maladies chroniques et de cancer pour permettre, explique-t-il, à ces personnes de mieux se soigner et leur faciliter la prise en charge. Cependant, estime M. Takjout, « il y a des choses qui méritent d'être revues dans

le Code du travail », révélant que « l'UGTA est en discussion pour installer une commission pour aller dans ce sens ». Dans le même sillage, M. Takjout assure que l'UGTA a invité tous les syndicats à venir s'asseoir autour d'une même table pour discuter, avancer ensemble et trouver un mécanisme consensuel qui devra être soumis aux pouvoirs publics ». Sur un autre plan, l'invité de la Radio algérienne a affirmé avoir « fait remarquer au président de la République que les grandes décisions qu'il a prises dans le secteur agricole sont d'une extrême importance. Car, c'est grâce à l'agriculture et à l'agro-alimentaires que nous pourrions sortir de cette dépendance des hydrocarbures. On doit préserver cette force agricole et la traduire sur le terrain tout ce qui a été décidé par le président de la République. J'insiste sur ce volet, l'UGTA était d'accord sur ces grandes décisions. Il faut libérer l'agriculture, car les décisions du chef de l'Etat augurent un meilleur essor pour ce secteur ».

Considérant que « le dialogue social est la clé de voûte qui permet de régler tous les problèmes et les conflits, d'anticiper sur certaines situations et de faire évoluer les lois régissant le monde du travail », M. Takjout a salué l'engagement du président de la République à asseoir un dialogue social qualifiant son discours de « sincère », estimant que « la venue du chef de l'Etat à l'UGTA le 1^{er} Mai dernier constituait une symbolique avec le peuple et les travailleurs ». A ce propos, il considère que la Tripartite (Gouvernement-patronat-syndicats) constitue une « bouffée d'espoir pour tout le monde. Aujourd'hui, il est important de retrouver la ligne de conduite et instaurer la culture du dialogue ».

« La Tripartite est le couronnement d'un travail. Nous avons rencontré, avant-hier dimanche, des syndicats il y a eu des commissions qui sont mises en place pour réfléchir à l'organisation interne d'un syndicat pour changer les mentalités et les méthodes d'un syndicat, parce qu'il y a aussi des résistances au changement ».

Djamila Sai

FORUM AFRICAIN

AFIC10:

Le rôle central de l'Algérie dans l'intégration économique continentale souligné

La 10^e édition du Forum africain de l'Investissement et du Commerce (AFIC10), clôturée avant-hier dimanche à Alger, a été couronnée par une série de recommandations qui mettent en exergue le rôle central de l'Algérie dans le processus d'intégration économique continentale.

Les participants à ce Forum, organisé par le Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAD), les 4 et 5 mai, sous le thème : "La route vers le marché africain", ont mis en avant « le rôle central de l'Algérie en tant que pôle régional capable de jouer un rôle clé dans l'édification du continent africain ».

L'Algérie s'acquitte de ce rôle de par « sa position géographique privilégiée et ses solides relations historiques avec les pays africains d'une part, et avec les autres pays et organisations régionales et internationales d'autre part, outre ses importantes capacités économiques, notamment dans les domaines de l'énergie, de l'infrastructure et de la logistique », selon le communiqué final ayant sanctionné cette édition du Forum.

Il s'agit également « du soutien aux grands projets continentaux, dont l'Algérie est l'un des principaux piliers en tant que porte de l'Afrique pour les flux d'investissements internationaux, à l'instar de la route transsaharienne et du Gazoduc transsaharien Algérie-Nigeria, ainsi que la route reliant l'Algérie et la Mauritanie ». Les participants ont exhorté « les pays africains à œuvrer, avec les structures et institutions continentales, à finaliser les étapes de construction du marché commun africain, qui deviendra, dans les décennies à venir, le plus grand marché mondial », soulignant « les importantes opportunités qu'il représente pour les pays africains afin d'améliorer la performance de leurs économies et de moderniser leurs secteurs de production ».

Ils ont également plaidé pour « la levée des obstacles administratifs et juridiques devant les marchandises et les investissements africains », à prioriser afin d'augmenter le taux d'intégration économique, de permettre à « l'accord de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) de devenir un catalyseur de la complémentarité régionale à même d'ériger le continent en centre international de commerce et d'investissement pour consacrer la prospérité commune ».

Les participants ont également recommandé d'« élaborer une vision stratégique globale sur le développement économique en Afrique », saluant l'adoption par plusieurs pays africains de programmes de transition numérique pour être au diapason des changements technologiques, outre le recours à l'Intelligence artificielle afin de développer les secteurs économiques.

Les recommandations prévoient, en outre, la nécessité de réorganiser le système éducatif au niveau continental, pour permettre à l'Afrique de suivre les progrès survenus dans les domaines de la technologie et de l'intelligence artificielle, et de conférer aux sociétés les capacités de créativité et de renouveau et d'encourager l'esprit entrepreneurial.

Agence

BRÈVE

Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OCI

Les efforts du président de la République en faveur de la cause palestinienne salués

Les chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), réunis les 4 et 5 mai à Banjul (Gambie) dans le cadre de leur 15^e Sommet, ont salué les efforts de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne, exprimant leur soutien aux efforts incessants du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et leur haute considération pour la tenue de la Conférence d'unification des rangs palestiniens, en tant qu'étape positive vers l'Unité nationale palestinienne, qui a été couronnée par la "Déclaration d'Alger" le 12 octobre 2022. Ils ont, également, salué les efforts déployés au Conseil de sécurité en vue de faire cesser les agressions criminelles commises par l'occupation sioniste contre la bande de Ghaza, ce qui a abouti à l'adoption de la résolution 2728 (2024) du Conseil de sécurité appelant à un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Ghaza.

Agence

Visite du ministre de l'Intérieur dans la wilaya de Khenchela : Plusieurs projets décidés par le président de la République inspectés

Le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire M. Brahim Merad a effectué hier lundi, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Khenchela. Au cours de cette visite, le ministre s'est enquis sur place de l'état d'avancement de plusieurs projets "Vitaux et structurant" décidés par le président de la République et qui sont en cours de réalisation.

Le ministre de l'Intérieur s'est rendu au périmètre agricole dans l'extrême-sud de la commune de Babar de "Cosider Agrico", une filiale du groupe public Cosider de Kerkit Sfiha.

Des explications ont été fournies au ministre par les responsables de «Cosider Agrico», indiquant que cet investissement s'inscrit en droite ligne de la politique des hautes autorités du pays visant à diversifier l'économie nationale et à atteindre l'autosuffisance alimentaire.

Sur place, il a écouté, sur site, un exposé technique sur cet investissement qui s'inscrit en droite ligne de la politique des autorités supérieures du pays visant à diversifier l'économie nationale et à atteindre l'autosuffisance alimentaire. Il a assuré, à cette occasion, que l'Etat algérien poursuivra son appui à ce type d'investissement en vue de promouvoir davantage le secteur agricole.

La visite de M. Merad dans la wilaya de Khenchela doit lui permettre de s'enquérir, de l'avancement d'un certain nombre de projets «vitaux et structurants» inscrits dans le cadre du programme complémentaire de dé-



■ M. Merad a demandé au Conservateur des forêts de «travailler en collaboration avec les populations riveraines des forêts tout en veillant à intervenir rapidement en cas de départ de feu». (Photo: D.R)

veloppement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya. M. Brahim Merad a fait savoir que sa visite rentre dans le cadre du suivi des projets alloués à cette wilaya et en application des instructions de M. Abdelmadjid Tebboune. Le ministre a insisté sur la nécessité d'intensifier les efforts pour protéger les forêts des incendies pendant l'été. Inspectant le site où se déroulent les travaux de réhabilitation du Barrage vert, dans la commune d'Ensiha, le ministre a appelé les agents forestiers et les éléments de la Protection civile à coordonner leurs efforts, et demandé aux responsables concernés de mettre en place «tous les moyens nécessaires afin de préserver les richesses forestières

de l'Algérie, aussi bien des incendies que des actes de malveillance pouvant les affecter». M. Merad a également demandé au Conservateur des forêts de la wilaya de Khenchela de «travailler en collaboration avec les populations riveraines des forêts tout en veillant à intervenir rapidement en cas de départ de feu». Lors de l'inspection de l'état d'avancement des travaux de réalisation de la gare ferroviaire principale et de la ligne de voie ferrée devant relier Khenchela à Ain Beïda (Oum El-Bouaghi), le ministre a exprimé sa satisfaction quant à la cadence imprimée aux travaux, avant d'instruire les responsables concernés à l'effet d'achever tous les travaux restants en vue de livrer «dans les plus brefs délais possibles».

M. Merad a également insisté sur l'achèvement dans des délais réduits de tous les projets liés au développement du réseau ferroviaire national «au regard de l'importance économique et sociale de ce type de réalisations stratégiques». Lors de la visite à la Maison de l'Intelligence artificielle, à l'Université Abbas-Laghrour, le ministre de l'Intérieur, après avoir écouté un exposé sur le rôle de cette structure scientifique, a fait part de son admiration de ce centre dédié à la technologie et où il a échangé longuement avec des étudiants, les exhortant à utiliser l'intelligence artificielle, en privilégiant le travail d'équipe et la communication.

Durant sa visite de travail à Khenchela, le ministre a inspecté un autre projet inscrit du programme complémentaire, en l'occurrence le dédoublement de la voie de contournement du chef-lieu de wilaya, entre les communes d'El Hamma et d'Ensiha sur une distance de 20 km. Il a insisté, sur place, sur «l'importance du développement du réseau routier qui permet de désenclaver certaines localités rurales et de relier Khenchela aux wilayas du Sud du pays au moyen d'axes routiers modernes».

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire poursuivra sa visite dans la wilaya de Khenchela en présidant, dans l'après-midi, la mise en service du centre d'estampage de tapis, dans la commune de Babar, avant d'inspecter l'état d'avancement des travaux d'aménagement de la zone d'activités d'Ain Djarboue, dans la même commune, pour conclure sa tournée par une rencontre, au siège de la wilaya, avec les acteurs de la société civile.

Moncef Redha

COOPÉRATION

Protection civile

« La coopération algéro-Tunisienne doit être appliquée davantage sur le terrain »

La coopération entre la Protection civile algérienne et celle de la Tunisie «doit être appliquée et menée davantage sur le terrain à travers des opérations et des exercices conjoints» notamment dans les zones frontalières, a déclaré avant-hier à Bouira le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad.

Cette déclaration a été donnée en marge de sa visite à Bouira où il a supervisé une manœuvre internationale de la Protection civile, M. Merad, s'est réjoui de la participation d'une équipe de la Protection civile tunisienne à cet exercice, avant de souligner la nécessité d'œuvrer «à concrétiser davantage sur le terrain la coopération de la Protection civile des deux pays».

«La présence de l'équipe tunisienne à cet exercice est une opportunité pour partager les expériences et développer davantage la coopération notamment dans les zones frontalières des deux pays», a insisté M. Merad, qui a inspecté à Oued El Bardi les différentes unités et services de la Protection civile engagées dans cette manœuvre de simulation d'un fort séisme à Bouira.

Le ministre a expliqué, en outre, que la coopération algéro-tunisienne dans ce domaine profite aux deux parties. «Nous pensons à une stratégie pouvant servir les intérêts de nos deux pays et qui doit être menée sur le terrain notamment dans les zones frontalières», a-t-il encore indiqué. A noter que le ministre a supervisé à Bouira un exercice de simulation d'un tremblement de terre d'une magnitude de 6,8 sur l'échelle de Richter, dont l'épicentre a été localisé à 6 km au Sud-Ouest de la commune d'Oued El Bardi, causant des pertes en vies humaines et des dégâts importants sur le tissu urbain, les infrastructures et les habitations. Il s'est rendu dans la ville de Sour El Ghozlane (Sud de Bouira), où il a inspecté un exercice de sauvetage et de secours mené sur le site Bab Romane touché par le violent séisme virtuel, auquel participe une unité de la Protection civile tunisienne certifiée aux normes onusiennes (MUSAR) et composée de 54 éléments de différents grades. L'unité tunisienne est intervenue à El Asnam ainsi qu'à Sour El Ghozlane, deux autres communes fortement touchées par le tremblement de terre virtuel qui a fait plus de 250 morts (victimes fictives) et plus d'un millier de blessés ainsi que 800 disparus, selon les détails fournis par les services de la Protection civile.

Le ministre s'est aussi rendu à Oued El Bardi, où il a visité la base de vie et des opérations, ainsi que le camp réservé au groupe de la Protection civile tunisienne. Il a aussi inspecté les équipements déployés dans le cadre de l'exercice ainsi qu'une cellule de coordination des Nations unies, qui commande toutes les opérations de coordination et d'interventions simulées dans le cadre de cette manœuvre internationale qui durera six jours.

Manel Z.

M. Attaf reçoit son homologue bahreïni Plusieurs dossiers régionaux et internationaux d'intérêt commun évoqués

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a reçu, dimanche passé à Alger, son homologue bahreïni, Abdullatif bin Rashid Al-Zayani, qui effectue une visite officielle en Algérie. Les discussions entre les deux parties ont porté sur le Sommet arabe prévu à Manama et qui constitue selon le ministre «l'échéance régionale la plus importante, qui nécessite une communication constante, une coordination continue et tous les efforts nécessaires pour réunir les conditions et les éléments de réussite de cet événement historique, de manière à mobiliser les efforts collectifs des deux pays et à les orienter vers le traitement des défis pressants et urgents qui se posent aujourd'hui».

Le Sommet de Manama intervient «dans un contexte extrêmement sensible, complexe et dangereux pour notre nation arabe en général, et pour notre cause centrale, la cause palestinienne en particulier», a-t-il poursuivi.

«En Algérie, nous sommes profondément convaincus que cette cause traverse aujourd'hui la phase la plus difficile et la plus critique de son histoire, à la lumière de l'agression sioniste permanente contre nos frères dans la

bande de Ghaza et le reste des territoires palestiniens occupés. Une agression qui est devenue évidente pour tous, en ce sens qu'elle vise, de manière ostentatoire et implicite, la liquidation de la cause palestinienne et l'élimination du projet national qui lui est associé», a déclaré M. Attaf à ce sujet.

Et d'ajouter : «Nous attendons du Sommet de Manama qu'il contribue à renforcer l'unité de la nation arabe et à consolider ses rangs, afin que notre nation puisse s'acquitter de son rôle pour prévenir les risques existentiels qui guettent nos pays et nos peuples, et afin que notre nation renoue avec son rôle fondamental et pivot dans la défense de sa cause centrale et de la cause de l'humanité tout entière : la cause palestinienne».

A cet égard, le ministre aspire à ce que le Sommet arabe apportera des acquis tangibles au processus de l'action arabe commune de manière à répondre aux espoirs et aux aspirations de nos peuples et de nos pays dans divers domaines et à divers niveaux.

Pour le ministre, cette rencontre est une opportunité pour les deux pays afin d'examiner ensemble les aspects des relations bilatérales, et pour étudier de manière commune,

les moyens de les renforcer et de les hisser vers de plus larges perspectives».

Pour sa part, M. Abdullatif bin Rashid Al-Zayani, a affirmé qu'il se sentait «parmi les siens en Algérie», félicitant cette dernière pour Djamaâ El Djazaïr, qu'il «avait eu l'honneur de visiter» et qui «reflète le progrès et le développement que l'Algérie a atteint, ainsi que l'intérêt accordé au volet religieux, et la diffusion de la culture de la paix, de la tolérance et de la coexistence».

A cette occasion, le ministre bahreïni a transmis «les salutations de sa Majesté le Roi, et celles de son Altesse le prince héritier, président du Conseil des ministres, au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et au peuple algérien».

«Nous souhaitons, lors de nos débats aujourd'hui, nous concerter sur l'ordre du jour du Sommet, dont vous avez aimablement souligné l'importance, et qui intervient dans des conditions exceptionnelles.

Pour notre part, nous attendons la visite de son excellence le Président pour participer aux côtés de ses frères, dirigeants arabes, à ce Sommet important», a-t-il ajouté.

Manel Z.

INFO EXPRESS

Affaires religieuses et Wakfs

Belmehti préside une journée de formation au profit des guides religieux chargés de la mission du Hadj 2024

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehti a présidé, avant-hier à Alger, une journée de formation organisée par l'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO) au profit des guides religieux de la mission du Hadj pour la saison 1445 de l'Hégire/2024. Dans son allocution à cette occasion, M. Belmehti a souligné que l'organisation de cette rencontre de formation s'inscrit dans le cadre de «la mise en œuvre des directives des hautes autorités du pays pour un encadrement optimal de la saison du Hadj 2024 et l'amélioration du service offert aux pèlerins afin qu'ils puissent accomplir leurs rites dans les meilleures conditions».

Le ministre a exhorté les guides religieux de la mission du Hadj à suivre les instructions qui leur ont été données, inscrites dans la feuille de route, en vue d'assurer, a-t-il dit, «le meilleur encadrement possible des pèlerins algériens, que ce soit à Médine ou à La Mecque». Il a estimé qu'ils «sont chargés d'une mission nationale et doivent la remplir de la meilleure manière qui soit». Le ministre a, également, évoqué l'aspect relatif à l'édition de fatwas, soulignant qu'il était «impératif pour tous de se conformer au référent religieux national et de ne pas omettre d'écouter les préoccupations et les questions des pèlerins en vue de les orienter correctement», mettant en avant «l'importance du rôle joué par les guides-femmes pendant la période du Hadj, dont le nombre dépasse, cette année, les 20 guides-femmes». A cet égard, le ministre a souligné «la disponibilité de 26 muftis à La Mecque, contre 12 à Médine», indiquant que «les guides, hommes et femmes, doivent consulter, le cas échéant, aux cellules de fatwas qui accompagneront les pèlerins tout au long de leur séjour dans les Lieux Saints.» M. Belmehti a insisté sur l'impératif pour les guides de se rapprocher des pèlerins et l'obligation du port du gilet de la mission algérienne, affirmant que «tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour faciliter leur travail et leur permettre d'offrir le meilleur service possible aux pèlerins.»

Evocation

Commémoration du 65^{ème} anniversaire de la mort du Colonel Si M'hamed Bougara

Comme à l'accoutumée et ce, depuis l'indépendance chèrement acquise, la localité de Ouled Bouachra, sise à 37 km à l'Ouest du chef-lieu de la wilaya de Médéa, commémore la journée du 5 mai, l'anniversaire de la mort, au champ d'honneur, de cet illustre héros que fut le Colonel Si M'hamed Bougara (de son vrai nom Ahmed Benlarbi Bougara), Commandant de la wilaya IV historique.

Une mort glorieuse, les armes à la main, en début d'après-midi du 5 mai 1959. Le Colonel Si M'hamed Bougara qui est l'un des plus célèbres martyrs de la wilaya de Médéa, est né le 2 décembre 1926 à Khemis-Miliana, wilaya de



Ain Defla. Il a vécu et grandi au sein d'une famille conservatrice de classe moyenne. Le martyr Si M'hamed Bougara a entamé ses études à l'école française Lafayette. Parallèlement à ces études, il s'est initié aux sciences islamiques et a appris le Saint Coran avec le Cheikh Ben Bli-dia et ce, jusqu'à ce qu'il se rende à l'Université Zitouna, de Tunis. Après son retour dans sa ville natale, il a adhéré aux Scouts musulmans algé-

riens en 1944 ainsi qu'au club sportif de la ville de Khemis-Miliana "SKAF" afin de mieux couvrir ses activités politiques. C'est à partir de cette date qu'il a entamé son action politique, ce qui lui a valu d'être arrêté au lendemain des événements du 8 mai 1945. Ceci ne l'a pas empêché de poursuivre son militantisme politique en activant au sein du Parti du Peuple Algérien de 1946 jusqu'au déclenchement de la Guerre de

libération nationale. Dès cet instant, il a rejoint les rangs de l'Armée de Libération Nationale, au sein de laquelle il a progressé dans la hiérarchie jusqu'au poste de Commandant de la wilaya IV historique. Il a participé au Congrès de la Soummam en 1956 et en 1958, il sera promu au grade de Colonel, commandant la wilaya IV historique. Il participa ainsi à la réunion des responsables des six wilayas, du 6 au 12 décembre 1958, dans les maquis d'El-Milia, dans le Constantinois. Si M'hamed Bougara était très connu pour ses positions révolutionnaires et héroïques jusqu'à ce qu'il tombe au champ d'honneur à Ouled Bouachra le 5 mai 1959 dont le corps n'a jamais été retrouvé jusqu'à ce jour.

Hamid Sahnoun

INFO EXPRESS

Ain Beida

Tragique accident de la circulation

Un tragique accident de la circulation a eu lieu ce samedi 4 mai, à 00H06', sur la RN 80 reliant Ain Beida à F'kirina plus précisément au niveau de la ferme Farès Hanafi située à quelques encablures de la ville d'Ain Beida suite à une violente collision entre un camion-citerne et un véhicule touristique. L'accident a causé la mort du conducteur du véhicule âgé de 36 ans selon la direction de la Protection civile de la wilaya d'Oum El-Bouaghi. La victime fut évacuée par les éléments de la Protection civile vers l'hôpital Zerdani Salah d'Ain Beida. Une enquête a été aussitôt ouverte par les services compétents afin de déterminer les circonstances exactes de cet accident mortel.

A. Remache

Invité à un colloque au Sénat

Interdiction d'entrée en France pour l'éminent chirurgien Ghassan Abu Sitta

L'interdiction d'entrée en France de Ghassan Abu Sitta, une atteinte à la liberté d'expression et une entrave à la recherche de la vérité sur les atrocités commises à Gaza. Le chirurgien palestinien Ghassan Abu Sitta, témoin des atrocités commises à Gaza, a été interdit d'entrée en Europe pour une durée d'un an. Le chirurgien palestinien-témoin des atrocités commises par l'armée israélienne dans la bande de Gaza, a été refoulé à son arrivée à l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, samedi 4 mai 2024. Ce médecin spécialisé dans la chirurgie cranio-faciale, qui devait participer à un colloque au Sénat, a été empêché d'entrer sur le territoire français en raison d'une interdiction de visa dans tous les États de l'espace Schengen, imposée par les autorités allemandes pour une durée d'un an. Sur Twitter, Ghassan Abu Sitta a exprimé son indignation face à cette situation : «Je suis à l'aéroport Charles De Gaulle. Ils m'empêchent d'entrer en France. Je suis

censé prendre la parole au Sénat français aujourd'hui. Ils disent que les Allemands ont interdit mon entrée en Europe pendant un an». Ghassan Abu Sitta, né en 1968 au Koweït dans une famille palestinienne, est un chirurgien reconnu pour son engagement dans les zones de conflit, notamment dans la bande de Gaza. Il a étudié la médecine à l'Université de Glasgow et a complété sa formation à Londres, se spécialisant dans la chirurgie cranio-faciale pédiatrique, la chirurgie des fentes labio-palatines. Depuis le début de sa carrière, Ghassan Abu Sitta a fourni une assistance médicale dans les zones de conflit, notamment à Gaza pendant la première Intifada en 1989, la Seconde Intifada en 2000, la guerre de 2008-2009, l'opération israélienne de 2012, la guerre de 2014 et la Grande Marche du Retour de 2018. Il a également travaillé dans des zones de guerre en Irak, au Liban, en Syrie et au Yémen. Cette interdiction d'entrée en Europe est un scandale qui soulève des questions

sur l'influence du lobby israélien. Ghassan Abu Sitta, qui a été témoin des atrocités commises par l'armée israélienne à Gaza, a été empêché de témoigner lors d'un colloque au Sénat français, organisé par une élue d'Europe Ecologie-Les Verts. Le médecin a tenté de contacter l'organisatrice du colloque, la sénatrice Raymonde Poncet-Monge, mais sans succès. «La police a pris sa décision, je ne peux plus rien faire», a-t-il confié au journal Le Monde. «C'est comme à Berlin, la criminalisation des victimes. Le gang complice du génocide essaie de faire taire les témoins». Cette affaire met en lumière les pressions exercées par le lobby sioniste pour empêcher les voix palestiniennes de s'exprimer et de dénoncer les violations des droits de l'Homme commises par l'État d'Israël. L'interdiction d'entrée en Europe de Ghassan Abu Sitta est une atteinte à la liberté d'expression et une entrave à la recherche de la vérité sur les atrocités commises à Gaza. ■

CNOP

Conférence internationale sous le thème des nouveaux caps du panorama pharmaceutique africain

Le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens annonce la tenue de sa Conférence Internationale sous le thème "Panorama pharmaceutique : les nouveaux caps". Cette conférence, placée sous les parrainages de M. le ministre de la Santé et de M. le ministre de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique, se tiendra le 12 mai 2024 à l'Hôtel Sheraton Club des Pins. Cet événement réunira un panel diversifié de professionnels de la santé qui débâteront des avancées de la pharmacie en Afrique et de ses perspectives. En effet, la Conférence Internationale du CNOP mettra en lumière les tendances du secteur de la Pharmacie au niveau mondial, ainsi que les axes prioritaires pour y faire face, dans le cadre d'une coopération entre les nations africaines à l'ère de défis sanitaires majeurs. Cette coopération s'illustre notamment par la présence de 15

pays du continent qui renforcera l'élan vers une collaboration plus étroite dans le domaine de la santé. En amont de la conférence principale, une intersession de l'Inter Ordre des Pharmaciens d'Afrique (IOPA) se déroulera, offrant une précieuse opportunité d'échange d'expériences et de transfert de savoir interafricain. Des visites de sites industriels pharmaceutiques, de la Faculté de pharmacie d'Alger et de la Pharmacie Centrale des Hôpitaux sont prévues, pour illustrer le modèle algérien en termes de filière sanitaire performante et souveraine. «Cette conférence revêt une importance capitale pour notre profession qui évolue de façon exponentielle. Notre objectif est de fournir une plate-forme d'échange et de partage d'expertise avec nos pairs venant des quatre coins du continent. Bien que nous rencontrons des défis globaux similaires, nos approches locales diffèrent.

Aujourd'hui, nous nous réunissons donc pour tirer profit des expériences mutuelles, conscients que notre sécurité sanitaire est interdépendante, une leçon que nous avons tous récemment réapprise au prix d'une pandémie mondiale», a souligné le Président du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens, Dr. Noredidine Mettioui. Le Président du Conseil de l'Ordre des Pharmaciens Ivoirien, a quant à lui, déclaré : «Mon pays, la Côte d'Ivoire, a eu la chance d'être choisi comme pays invité spécial. C'est un honneur que nous apprécions fortement. C'est le signe que le jumelage que nous avons avec nos frères et amis algériens n'est pas que de simples mots mais aussi la preuve que les relations d'amitié et de fraternité qui lient nos deux peuples se renforcent tous les jours pour le bonheur de nos populations.» ■

Manifestations propalestiniennes aux Etats-Unis De nombreuses interpellations dans les campus américains



Les manifestations se poursuivent dans les collèges et les universités des États-Unis pour dénoncer la guerre menée par Israël contre la bande de Gaza. Des arrestations ont été signalées samedi dans deux établissements.

Au moins 25 manifestants ont été arrêtés à l'Université de Virginie à Charlottesville pour violation de domicile après l'intervention de la police pour disperser un campement propalestinien sur le campus. «Une manifestation propalestinienne sur les terrains de l'université a pris fin samedi après que l'université et la police ont évacué la zone à la suite de viola-

tions multiples et répétées de plusieurs politiques de l'université, notamment l'utilisation de tentes et de haut-parleurs. Le comportement violent qui s'en est suivi ainsi que le non-respect des instructions des forces de l'ordre ont conduit à la déclaration d'un rassemblement illégal», a déclaré l'université. «Avant l'affrontement de samedi avec les forces de l'ordre, qui s'est soldé par 25 arrestations jusqu'à samedi soir, la manifestation qui a débuté mardi était pacifique et conforme aux politiques de l'université», a ajouté l'université. Par ailleurs, une cinquantaine de personnes ont été arrêtées à l'Art Institute of Chicago, selon l'école. «Aujourd'hui, un groupe d'individus, dont certains

étudiants de la SAIC (School of the Art Institute of Chicago), a commencé à manifester dans le jardin nord du musée et, au fur et à mesure, les manifestants ont encerclé et bousculé un agent de sécurité, ont volé les clés du musée, ont bloqué les sorties de secours et ont barricadé les portes. La manifestation a également commencé à s'intensifier sur Michigan Avenue, à l'extérieur du musée», peut-on lire. L'université a proposé aux manifestants un autre lieu pour poursuivre leur protestation sur le campus, mais ils l'ont rejeté, selon le communiqué. «Au cours de plusieurs cycles de négociations, les étudiants manifestants du SAIC se sont vus pro-

mettre l'amnistie des sanctions académiques et des accusations d'intrusion s'ils acceptaient d'être relocalisés. L'école a également accepté de rencontrer un groupe d'étudiants pour discuter de leurs revendications. Au bout d'environ cinq heures, aucun accord n'a pu être trouvé», indique le communiqué. Les arrestations et les mesures répressives s'inscrivent dans une vague de manifestations d'étudiants américains en faveur de la Palestine qui a débuté le mois dernier, plus de six mois après l'offensive israélienne sur la bande de Gaza qui a fait plus de 34 000 morts et le blocus qui a plongé l'enclave assiégée dans des conditions de famine. ■

Palestine

Hisage du drapeau palestinien lors des cérémonies de remise des diplômes

Des centaines de diplômés d'universités américaines ont brandi le drapeau et le keffieh palestiniens lors des cérémonies de remise des diplômes dans plusieurs universités, dont celles du Michigan, de Boston et de Chicago, en signe de solidarité avec le peuple palestinien et pour dénoncer la guerre en cours dans la bande de Gaza. Les étudiants ont brandi le drapeau palestinien dans le cadre des activités de protestation contre le refus des administrations universitaires d'arrêter les investissements et la coopération avec Israël et

de se soumettre aux revendications des étudiants, et de rejeter l'arrestation de plus de 2.500 étudiants manifestants dans les universités par la police américaine. De plus, les écoles de l'État de l'Illinois se sont jointes aux manifestations étudiantes à travers les États-Unis, exigeant la fin des crimes israéliens contre le peuple palestinien, reflétant un autre changement dans le cours des manifestations en Amérique qui pourrait inciter d'autres établissements d'enseignement et universitaires à se joindre aux activités.

Wafa

France

Mobilisation propalestinienne : Plusieurs syndicats appellent au blocage des lycées

Plusieurs syndicats lycéens appellent au blocage de leurs établissements scolaires à partir de lundi « pour un cessez-le-feu dans la bande de Gaza et pour la reconnaissance de l'Etat palestinien par la France », ont-ils fait savoir dans un communiqué de presse. L'USL (Union Syndicale Lycéenne), l'AEB section lycéenne et l'Union Pirate Lycéenne se joignent ainsi au mouvement étudiant déjà en cours depuis plusieurs jours dans certaines facultés et établissements, dont

Sciences Po Paris. « Depuis plusieurs jours, les étudiant(es) occupent et bloquent leur lieu d'études contre le génocide en cours dans la bande de Gaza. Ces étudiantes sont muselées et font l'objet d'une répression policière extrêmement violente », déplorent les syndicats lycéens qui se félicitent que « malgré tout », les étudiants « continuent de se mobiliser pour un cessez-le-feu dans la bande de Gaza et pour la reconnaissance de l'État palestinien par la France ».

Anadolu

Al Qods

Des colonisateurs, sécurisés par la police d'occupation, profanent la mosquée d'Al-Aqsa

Des colons illégaux ont pris d'assaut, hier, les cours de la mosquée bénie d'Al-Aqsa, sous haute protection de la police d'occupation israélienne.

Des témoins oculaires ont rapporté que les colons sont entrés en plusieurs groupes coïncidant avec les célébrations du Nouvel An hébreu.

La police d'occupation a également renforcé ses procédures militaires aux portes de la vieille ville et de la mosquée Al-Aqsa. Chaque jour, sauf le vendredi et le samedi, la mosquée Al-Aqsa, qui est le troisième site le plus saint



de l'Islam, la première Qibla de l'islam, la direction vers laquelle les musulmans se tournaient pour prier, avant que cela

ne soit vers la Mecque, en Arabie saoudite, est témoin d'une série de violations et d'incursions de colons, protégés par la

police d'occupation, dans le but d'imposer un contrôle total sur la mosquée sainte et de la diviser temporellement et spatialement.

En territoire occupé, les fidèles palestiniens sont soumis à toutes sortes d'abus et de harcèlement de la part des autorités d'occupation dans le but de les éloigner de leurs mosquées et de les empêcher d'exercer leur droit de culte, contrairement aux colons israéliens qui jouissent d'une entière liberté et d'un soutien absolu à l'égard de la pratique de leurs rituels religieux. ■

Génocide à Gaza

Washington suspend pour la première fois depuis octobre 2023 la livraison d'armes à Israël

L'administration américaine a suspendu cette semaine les livraisons de munitions à Israël et ce pour la première fois depuis le 7 octobre 2023, fait savoir le Axios.

Cette démarche a suscité de vives inquiétudes chez les autorités israéliennes qui ont commencé à préciser les raisons de ce retard, indique le média se référant à deux responsables israéliens. Selon eux, le secrétaire d'État américain, Antony Blinken, a eu, lors de sa dernière vi-

site en Israël, une « dure conversation » avec le premier ministre de l'État hébreu, Benjamin Netanyahu, au sujet de l'opération militaire à Rafah, dans le sud de la bande de Gaza.

De nombreux dirigeants mondiaux et organisations internationales ont précédemment exhorté à plusieurs reprises les autorités israéliennes à renoncer à faire entrer leurs troupes à Rafah.

Les États-Unis s'élèvent eux aussi contre ce projet criminel. ■

société

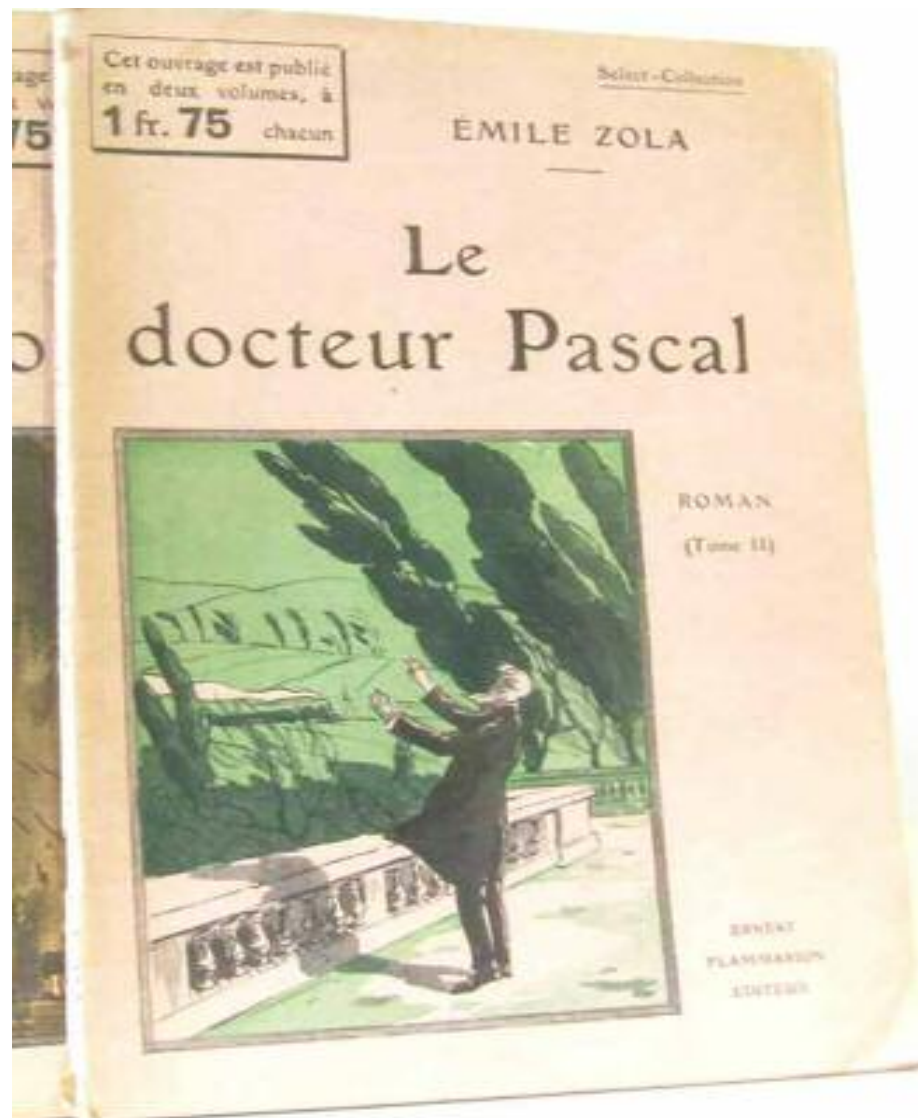
Autrement dit, il est fait d'un mélange de réalité et de fiction

Un roman peut être un mélange d'autobiographie et de construction littéraire

Pour le contenu, celui qui écrit doit faire preuve d'une grande singularité qui fait de lui un auteur hors catégorie parce qu'il doit savoir aller au-delà de la réalité par des pensées personnelles créatrices d'univers fictifs qui permettent de faire un monde merveilleux qui donne envie de le lire. Il y a des écrivains qui partent d'un simple fait divers à partir duquel, ils bâtissent un chef d'œuvre romanesque de quatre à cinq cents pages en imaginant des personnages nouveaux auxquels on attribue des rôles plus ou moins importants, mais qui donnent l'impression d'être dans le réel. Chez les écrivains algériens, il y a beaucoup d'hommes talentueux qui ont su faire de belles œuvres qui ont su intéresser de nombreux lecteurs, c'est le cas de Mouloud Mammeri, Tahar Djaout, Kateb Yacine, Boualem Benhadouga, Assia Djebbar, Taous Amrouche et de beaucoup d'autres. Quant à Mohammed Dib qui méritait largement le prix Nobel pour ses nombreuses œuvres de grande valeur littéraires reconnues comme telles par les grands hommes de plume de ce monde. Il écrit dans un style que tout le monde peut faire l'effort de comprendre, mais qui a changé en adoptant la démarche du nouveau roman, à partir de son roman « Qui se souvient de la mer » difficile à comprendre, mais écrit dans un style parfait. C'est la cas des œuvres romanesques de Kateb Yacine qui n'a pas écrit dans un style linéaire « Nedjma » et « Le Polygone étoilé », deux œuvres magnifiques qu'on a du mal à comprendre tant il n'y a pas d'ordre chronologique, lorsqu'on lit Nedjma, on n'a pas l'impression d'avancer et à la fin on se retrouve au début du roman. Mais sachez que ses romans sont des chefs d'œuvre de la littérature et que Kateb Yacine est un génie.

Beaucoup d'autobiographie et de construction littéraire

Lorsqu'on atteint le niveau de langue des écrivains, l'écriture de romans devient un jeu. On peut faire un très beau roman à partir d'un sujet clair et précis, tout le reste est de l'écriture littéraire qui se fonde sur l'imagination. Et pour imaginer une suite, il faut avoir travaillé ses qualités naturelles, à savoir l'intelligence, la mémoire, la réflexion et l'imagination qui en découle. Il faut être très imaginatif pour arriver à faire un roman d'une écriture parfaite et originale, son contenu donne à éprouver une intensité émotionnelle et à constater une ingénieuse construction de l'intrigue. C'est un roman bâti autour d'un imaginaire cohérent et qui se caractérise par sa beauté et des personnages à la fois séduisants par leur habileté et complexes par l'accomplissement de leurs multiples actions. On remarque qu'il y'a de l'autobiographie et des constructions fictives, l'un complète l'autre dans tout le roman. Il est difficile de construire une œuvre romanesque si on ne fait pas appel à son expérience personnelle, surtout en ce qui concerne les problèmes psychologiques que l'on a vécus soi-même et pour concrétiser certains aspects de la vie, on a recours à la rédaction littéraire qui nous permet d'in-



Un roman est une œuvre écrite dans un style particulier et qui exprime des pensées originales. Tout écrivain digne de ce nom doit avoir son propre style pour se démarquer des autres hommes ou femmes de plume.

tifs qu'on charge d'accomplir des actions, exactement comme dans la vie. On part d'une situation initiale et on enrichit au fur et à mesure jusqu'à ce qu'on arrive en phase finale. Mais que de travail de recherche, depuis la mise en chantier du livre romanesque ! Il faut surtout garder une cohérence pour que le livre ait une forme logique, que les événements se suivent dans un ordre chronologique et qu'à la lecture, on ait l'impression de lire un roman fait de péripéties formant un ensemble cohérent et que l'histoire et son dénouement donnent l'illusion du réel. Le romancier doit avoir naître d'une imagination fertile qui lui permette de bien suivre la trame de son récit romanesque devant être bien tissé à l'image d'une armure d'œuvre sortant des mains d'un maître tisserand.

D'ailleurs le lecteur le plus attentif se rend bien compte du travail de l'écrivain rigoureux qui n'a pas laissé la moindre faille pouvant susciter des critiques. Depuis les origines, beaucoup d'hommes ou de femmes qui ont cherché la perfection dans l'élaboration d'une œuvre romanesque et ne pas arrivés. Dans la dernière génération d'écrivains de chez nous, les uns ont réussi comme Tahar Djaout qui a commencé par faire une licence de mathématiques et qu'il a su la mener à son terme pen-

Le premier qui nous vient à l'esprit est ce fils d'ouvrier Italien, Emile Zola qui a réussi à devenir l'un des meilleurs à lire. Ecrivain atypique qui travaillait sous l'influence d'un médecin psychanalyste qui lui envoyait régulièrement des revues sur la génétique et tous les problèmes psychologiques.

De plus, il était l'un des chefs de file de l'école naturaliste qui voulait appliquer la rigueur scientifique aux romans consacrés essentiellement aux faits humains et sociaux. Il recevait d'un médecin psychanalyste des revues médicales traitant essentiellement des caractères humains qu'il a su mettre en pratique auprès des personnages qu'il a mis en scène dans ses romans qui exposaient de manière évidente les problèmes d'hérédité concernant les passions humaines reposant sur son expérience du vécu romanesque et des enquêtes qu'il a menées minutieusement en parlant « des Rougon Macquart, histoire naturelle et sociale d'une famille sous le second empire. Sa méthode scientifique conforme au mouvement naturaliste consiste à enquêter sur l'état psychologique de chacun des personnages à mettre en scène. On choisit ensuite les hommes et les femmes devant jouer des rôles dans un roman. Deux personnages de caractère sanguins associés comme couple ou comme collègues de travail ne se

supportent pas, ils sont capables d'en venir aux mains ou de s'entretuer. Dans « Germinal », un des romans les plus connus de Zola et le plus apprécié, met en scène un couple dont le mari et la femme sont choisis pour mettre en évidence la théorie des caractères. Au début du mariage, ça allait très bien puis après la naissance du premier enfant, les situations conflictuelles se sont succédées. Ils travaillaient tous les deux dans la mine, seul et unique emploi possible à l'époque où la bourgeoisie exploitait sans vergogne la classe ouvrière, ils tiraient les plus grands profits en faisant travailler les ouvriers jusqu'à 16 heures par jour, travail de galériens où les ouvriers étaient surexploités à la manière des esclaves.

De plus, avec la fatigue du travail, la femme subissait des sévices du mari, dans le foyer familial perturbé. Sitôt après la naissance du garçon, la femme commençait à recevoir des coups de poing, elle était de caractère sanguin comme son mari qui la répudiait souvent.

Des situations qui marquaient l'enfant et qui, en grandissant, devenait un jeune homme violent, conséquence directe de la vie de couple du père et de la mère très perturbée. Une fois qu'il avait atteint et dépassé ses vingt ans, le jeune fut devenu insupportable. Il s'était fait embaucher par les services des chemins, il aurait pu se stabiliser et se faire une situation meilleure que celle de ses parents, mais son caractère coléreux hérité de son père a fait de lui un homme violent, considérant même la machine qui ne voulait plus marcher comme une personne à qui il donnait des coups pour se soulager, ceci dans autre roman « La Bête humaine ».

Revenons à Germinal pour retrouver le jeune homme né d'un père qui donnait à la pauvre mère des coups de poing à casser les mâchoires. Le pauvre jeune homme avait les nerfs à fleur de peau et pour une simple contrariété, il donna un coup de poing à son chef dans les chemins de fer qui lui valut une mise à la porte. Ce jeune violent voyait en chaque homme qu'il rencontrait le visage de son père, il avait envie de frapper chacun de ces hommes. Un roman bâti sur des éléments scientifiques, lui en tant qu'homme qui a beaucoup appris en psychanalyse et psychiatrie qui l'ont beaucoup orienté sur la bonne voie pour élaborer des romans naturalistes, romans très intéressants à lire et où on éprouve un réel plaisir à lire. Tous les livres de Zola sont élaborés à partir d'expériences scientifiques, quand on sait que l'auteur est allé visiter les lieux de travail, comme l'intérieur de la mine. Et c'est pour cela qu'on a l'impression qu'il a été lui-même mineur, la même chose pour « Au Bonheur des dames », où il emploie tous les termes techniques de chaque domaine. Une construction scientifique fondée avant tout sur l'autobiographie et les constructions littéraires. Zola a construit ses romans comme il les a voulu en appliquant à la lettre les théories du naturalisme et de la psychanalyse. Cela a donné des œuvres romanesques faits de réalité et de fiction, d'une lecture agréable.

INFO EXPRESS

Mostaganem Douze avions mobilisés par "Tassili Airlines" pour la lutte contre les feux de forêts

La commission de wilaya de lutte contre les feux de forêts a été installée au niveau de l'unité centrale de la Protection civile du chef-lieu de wilaya sur instruction du wali Ahmed Boudouh, et l'objectif ultime est de réduire la vulnérabilité du patrimoine forestier de la wilaya de Mostaganem face aux feux et la protection des biens et des personnes. Cette commission est présidée par le SG de la wilaya et implique les services de la Protection civile, la Conservation des forêts, les communes et d'autres partenaires. D'habitude, le plan de lutte contre les feux de forêts est mis en place au début de chaque mois de juin. Mais il semblerait que, forts des enseignements des feux de forêts de l'été passé, les pouvoirs publics veulent parer à toute éventualité à l'approche de l'été, d'autant plus que le stress hydrique est là. D'où des inquiétudes légitimes avec des sols à sec, des arbres moins humides et des réserves d'eau à gérer avec parcimonie. Les services de la Protection civile et des forêts ont organisé à plusieurs reprises des manœuvres pour être prêts le jour "j".

N. Malik

Mostaganem Des visites d'inspection inopinées au niveau des chantiers de réalisations de logements

L'objectif de ces visites est la vérification de la qualité des travaux, leur conformité aux normes de réalisation urbanistiques et les spécifications requises, conformément aux directives du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, ainsi que du wali. Il faut souligner que cette opération de contrôle de la qualité des travaux, première du genre, va toucher l'ensemble des chantiers de réalisation de logements. Dans ce contexte, des visites d'inspection inopinées au niveau des chantiers de réalisations de projets de logements sont lancées. L'opération a débuté dans le nouveau pôle urbain "Radai", situé au chef-lieu de Mostaganem. Une équipe de la Commission de surveillance de la qualité des travaux s'est rendue, hier sur le chantier du projet, pour contrôler et vérifier la qualité des travaux de logements publics locatifs. Des représentants des secteurs respectifs de l'urbanisme et de la construction ont accompagné les membres de la commission du contrôle. Au titre de cette inspection, des recommandations ont été formulées à l'entreprise chargée du projet afin de remédier aux réserves et aux non-conformités relevées dans les délais les plus brefs. Ces recommandations visent à garantir la qualité et la sécurité des logements publics locatifs qui seront mis à la disposition des citoyens. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts continus déployés par les autorités pour assurer la qualité des habitations. Une démarche dont l'objectif vise à assurer le bien-être et le confort des citoyens.

N. Malik

Tiaret

L'eau arrive en ville sur une distance de 146 kms

Cette pénurie et crise où le citoyen reçoit un ration insuffisante, mène le chef de l'Exécutif d'inspecter les projets en cours à travers les quatre coins de la région. Aujourd'hui, un budget colossal a été dégagé pour mener à bien les réalisations de forage pour alimenter le chef-lieu Tiaret, suite au projet du MAE gelé, et aucune suite n'a été donnée, nous venons d'apprendre que le barrage de Benkhedda a franchi la barre rouge pour ne pas dire à sec. Le wali Ali Bouguerra vient de lancer en urgence des opérations pour la réalisation des projets pour alimenter la ville de Tiaret, qui enregistre dans un passé plus de 50.000 m³. Dès cette crise avec un programme d'une journée sur une semaine, et une demande de 56.000 m³ la ration est de 21.000 m³, durant le mois de Ramadhan le premier responsable de la wilaya a lancé un nouveau plan destiné à offrir de nouveaux apports en eau potable au profit des habitants du chef-lieu de wilaya. Il suffit dans un laps de temps de réaliser trois forages et la mise en service avec un débit de 60 litres/seconde afin d'alimenter Tiaret avec 5.000 m³/jour de Tounina, et 3.000 m³ de Sidi Ouaddah et autres récupérations». Ce programme porte, notamment, sur l'augmentation du volume d'eau potable destinée à la ville de Tiaret à partir de la station de pompage de Tounina, à

Le barrage est toujours à sec ce qui a poussé le wali Ali Bouguerra de le condamner et mettre les équipements à l'arrêt suite au volume réduit et instruit ses responsables de mener une bataille sans merci à l'encontre des bains, stations-lavages et autres connus par le gaspillage de ce liquide rare.

travers l'exploitation, de trois nouveaux forages d'un débit de 60 litres/seconde devant assurer, quotidiennement, un volume global de 5.000 m³, a-t-il fait savoir. Le même responsable de la wilaya en visite ce jeudi à Mellakou et le tracé des 146 kms sur l'axe frontalier Saida-El Bayadh sur les lieux, a précisé que cette réalisation inscrite au programme d'urgence et initiée en raison de l'approche de la saison estivale, l'été d'une part, et de la rareté de l'eau induite par une sécheresse». La mise en service de trois nouveaux forages, avec un volume de 4.000 m³ et un nouveau projet à Si Haoues pour renforcer le réservoir de stockage Mahdia et à Sidi Djillali Ben Amar, une adduction de 500 m/l en provenance de la wilaya de Mascara. Par ailleurs, les puits des mosquées seront mis à la disposition de la population de Tiaret, et la mobilisation des citernes pour approvisionner les quartiers. Par ailleurs, dans le but de rationaliser l'exploitation des ressources hydriques disponibles au niveau du barrage de Bekhadda, implanté dans la commune de Mechraa Sfa, dont le vo-

lume d'eau stockée actuellement ne dépasse guère quelques millions m³ sur la capacité globale, il a été décidé de mener une guerre aux responsables du gaspillage de ce précieux liquide, et les stations de lavage». On compte trois barrages, dix-sept retenues collinaires, forages et autres, sources renforcé par un réservoir de 10.000 m³, la station de pompage SP 4 (Q = 200 l/seconde) y compris l'inter connexion des réservoirs de stockage d'une capacité de 37.900 m³. Sur les hauteurs de la ville, nous venons d'apprendre neuf forages en étude pour Ajarmaya seront lancés et seront opérationnels dans les prochains mois pour approvisionner onze communes sur un volume de 12.000 m³ financé par le Fonds national de l'eau». Il convient de rappeler que la ville de Tiaret était alimentée, le début de l'année en eau potable, à hauteur de 18.000 m³/J, assurés à raison de 12.000 m³/J par les eaux du barrage de Bekhadda et 6.000 m³/J par la station de pompage de Tounina et Sidi Ouadah. Pour un volume de 10.000 m³, deux forages ont offert

ce précieux liquide sur la partie Est de Sidi Ouadah soit un total de quatre tranches sur un linéaire de 2200 m/l chacun avec un montant colossal de 70 milliards de cts». Pour Chatt Chergui les ordres de commencement des services ont été attribués aux entreprises pour la conduite d'adduction d'eau potable sur 13.000 m/l et la réalisation d'un ouvrage de stockage de 10.000 m³, le projet sera réalisé par des entreprises locales sur quatre tranches». Tiaret avec un barrage à sec, le plan d'urgence avec une enveloppe financière citée ont enfin réalisé une conduite sur une distance de 116 kms pour mettre fin à la pénurie et la crise d'eau pour une population de plus d'un million d'âmes. Cette visite marathonienne a été marquée par un inspecteur de la tutelle, et le P-dgde l'ADE. Au menu de cette journée la direction de l'Algérienne Des Eaux a mobilisé 25 brigades de 17 wilayas pour mettre fin au gaspillage de l'eau des 1.441 fuites enregistrés». Quatre dairates seront ciblées par cette opération d'envergure afin de récupérer près de 2.000 m³ au grand bonheur de la nature». Une mobilisation musclée avec des moyens et matériels affectés à Tiaret, Ksar Chellala, Rahouia et Frenda afin de réparer les fuites et la remise en état des lieux ciblés

Hamzaoui Benchohra

Tiaret

Hommage aux chevaliers de la plume

La traditionnelle cérémonie marquant la célébration de la Journée internationale de la liberté de la presse, coïncidant avec le 3 mai, s'est déroulée jeudi au rectorat de l'Université de Tiaret, afin d'inaugurer le centre culturel cadennassé depuis une décennie. Une grande partie des représentants de la presse, dans toute sa diversité, audiovisuelle, radiophonique, écrite ou électronique, et les journalistes de la Radio locale de Tiaret tant publique que privée, a pris part à l'initiative de la wilaya visant à marquer l'évènement. Depuis son entrée en fonction, en septembre 2022, le chef de l'Exécutif de la wilaya, Ali Bouguerra, a su susciter l'enthousiasme et l'engagement sur pratiquement tous les fronts. Les représentants des médias à Tiaret et la wilaya déléguée Ksar Chellala chapeauté par Daoudi, conscients des défis inhérents à la gestion d'une ville aussi complexe, ont tenu à exprimer leur adhésion à l'initiative du wali. Lors de son allocution en marge de la rencontre, il a souligné que «les chevaliers de la plume se sont mes partenaires et à travers leurs écrits m'encourager à aller loin dans le rôle crucial de la presse, tant locale que nationale, dans l'information du

citoyen». Il a particulièrement mis en lumière l'objectivité dont ont fait preuve les professionnels de la presse locale dans la couverture des activités de son institution. Ammi Ali a fait remarquer que cela s'est concrétisé dans le secteur des médias à travers la nouvelle Constitution qui vise à garantir «la protection de la liberté d'expression et de la pratique journalistique sans entrave de quelque partie que ce soit. Avec une nouvelle République, tout se fait dans la transparence et chacun de vous a le droit à l'information». Le wali Ali Bouguerra, lors de son intervention, a invité les présents de se rapprocher au service chargé du LPA, pour déposer leurs dossiers». Par la suite, la parole a été donnée à quelques représentants des médias, qui ont majoritairement reconnu l'élan qualitatif dans divers domaines à Tiaret et à Ksar Chellala transformée ces derniers mois en un chantier à ciel ouvert». Le chef de l'Exécutif parle des projets qui ont été réalisés, en cours ou lancés, contribuant ainsi à hisser véritablement la wilaya au rang qui lui revient en tant que capitale des Rostomides, Emir Abdelkader pour faire du Sersou un pôle exceptionnel. L'animatrice de l'émission «La terre et le fellah» Ba-

khta Safou (DSA) connue par son parcours au milieu de l'agriculture avec sa voix familière pour les fidèles auditeurs fellahs et agriculteurs des émissions "les travailleurs de la terre" de la Radio de Tiaret a été particulièrement honorée par le premier responsable de la wilaya, un choix du slogan de l'année 2024 "Hassad". Les anciens de la plume ont été décorés par le wali de Tiaret et autres par le délégué des autorités locales et militaires. Hamzaoui Benchohra, devant les présents au nom des confrères, a rendu hommage aux chevaliers de la plume qui ont quitté ce bas monde en silence, Sebaa Belahoual (Radio locale), Bel Achour (El Watan), Maloufi Mehdi (Le Soir d'Algérie), Taïbi Abdelkader (Ouest Tribune), Tahar Ben Yamina, (El-Djamhouria), et Diab Hayat chargée de la cellule de Communication de la commune et correspondante d'El-Massa». Pour d'autres, à l'image de cheikh Mihoubi (Echo d'Oran), Bouguellat Ghlamallah et Bensaou ont quitté le monde journalistique suite à leur état de santé et l'âge avancé qui nous ont quitté hier, nous ne sommes pas loin ils sont juste à côté de nous et chacun de nous sa plume retrace son parcours».

Hamzaoui Benchohra

INFO EXPRESS

Mostaganem Une bande de trafiquants de drogue démantelée et saisie de 750 capsules

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité de toutes sortes en milieu urbain, les membres de la brigade anti-situpéfiants de la police judiciaire de Mostaganem ont pu arrêter une bande criminelle spécialisée dans la promotion des substances psychotropes, composé de trois personnes dont l'auteur principal de la bande, issu d'une wilaya de l'Ouest, avec la saisie de 750 comprimés hallucinogènes, et d'une somme d'argent provenant des recettes de ce commerce illégal. Cette affaire fait suite à l'exploitation d'informations selon lesquelles deux personnes étaient en train de conclure un accord de vente de substances psychotropes dans l'écoulement des stupéfiants dans la région de l'Ouest du pays et dont l'intention de faire entrer une grande quantité de psychotropes dans la wilaya de Mostaganem. Après une opération de surveillance et l'élaboration d'un solide plan de sécurité, les deux suspects, qui étaient à bord d'un camion, ont été arrêtés à l'entrée de la wilaya, et après les avoir soumis à un contrôle administratif et sécuritaire, il a été retrouvé en leur possession une quantité importante de substances psychotropes. Les comprimés hallucinogènes sont estimés à 750 pilules d'Extasy, des téléphones portables et une somme d'argent estimée à 40.000 DA. Dans la poursuite de l'enquête, les investigations initiées par les membres de la brigade des Stup ont permis de déterminer l'identité de leur troisième partenaire et les recherches se poursuivent jusqu'à ce qu'il soit arrêté et traduit devant la justice. Après avoir accompli toutes les procédures judiciaires, les deux suspects ont été déferés devant les autorités judiciaires compétentes.

N. Malik

Sommet de la paix

Les dirigeants arabes pérorent au Caire pendant qu'Israël massacre !

Ces mêmes armes livrées à l'Ukraine par l'Occident pilonnent tout le territoire de l'entité sioniste, y compris sa capitale. Plusieurs colonies proches de la frontière libanaise ont été évacuées. C'est le cas pour Najd occupée, soit "Sdérot", Asqalan occupée, soit "Ashkelon", avec environ 160 000 colons, et pour Al-Khalisah soit "Kiryat Shmona". Les colons fuient en masse et les villes palestiniennes retrouvent leurs noms arabes séculaires. C'est ce que voulait l'Axe de la Résistance. Les colons ne reviendront sans doute plus jamais, et les États-Unis autorisent désormais les sionistes américains fuyards à entrer sur leur territoire sans visa. Les photos des dégâts provoqués dans les colonies par les roquettes et les combats des commandos de la résistance sont censurées par le régime sioniste mais certaines nous sont parvenues et montrent l'efficacité de l'offensive palestinienne.

Il est très difficile d'avoir des informations sur les répercussions en territoire occupé car tout est censuré, le régime de Tel Aviv ayant décidé la fermeture temporaire des chaînes d'information étrangères pour des raisons de sécurité nationale. Des accrochages ont lieu aussi en Cisjordanie. On a vu des vidéos montrant les soldats de Tsahal pleurant et criant après un engagement avec les Brigades de Tulkarem. Le Hezbollah, quant à lui, s'implique à la frontière du Liban avec la Palestine occupée et a détruit plusieurs chars, toutes les caméras de surveillance modernes et les centres de surveillance et de reconnaissance à la frontière. Ces derniers jours, il a déclaré avoir visé plusieurs sites militaires sionistes avec des missiles guidés. Et Al-Qassam a publié une photo montrant des quadricoptères équipés d'IED (engin explosif improvisé) volant dans les airs, légendée ainsi : « Dans un court laps de temps... ».

En Irak et en Syrie, les bases américaines sont attaquées par des dizaines de missiles et de drones. La base d'al-Tanf, à la frontière entre l'Irak et la Jordanie, a été attaquée par plusieurs drones de combat. Des roquettes ont touché la base de Conoco dans la province de Deir ez-Zor. Des soldats américains ont été blessés. Le Hezbollah d'Irak revendique la responsabilité de ces attaques. Un entrepreneur militaire américain est décédé d'une crise cardiaque alors qu'il cherchait un abri lors d'une attaque de drones sur la base aérienne d'Ain al-Assad en Irak. En outre, le mouvement Ansarullah au Yémen a appelé à la mobilisation pour défendre la Palestine. Ils disposent de missiles balistiques d'une portée de 2.000 km et de drones kamikazes très similaires aux drones iraniens.



■ Les dirigeants arabes se font les complices des Occidentaux. D. R.

Un navire américain a d'ailleurs intercepté plusieurs missiles de croisière d'attaque terrestre et des dizaines de drones lancés par les forces Houthis au Yémen. L'un des objectifs de ce sommet au Caire est aussi de sauver la mise à l'empire et d'éviter que le front s'élargisse, sachant que les Américains sont les principaux perdants, leurs bases étant la cible d'attaques incessantes.

L'armée sioniste joue des pectoraux depuis deux semaines, menaçant de lancer une offensive terrestre dans la bande de Gaza, mais se dégonfle comme une baudruche à la dernière minute. Tout le monde sait que si Tsahal s'aventure à Gaza, elle signera son arrêt de mort. Et donc, on peut affirmer que l'opération de l'Axe de la Résistance palestinienne est incontestablement une réussite sur le plan militaire car elle a infligé une défaite cinglante à l'armée israélienne qui n'a eu d'autre ressource que de bombarder et d'affamer les populations civiles. La résistance palestinienne a aussi réussi à rassembler l'opinion publique internationale à la cause juste du peuple palestinien. Des manifestations gigantesques ont lieu partout dans le monde, et on a vu le Capitole à Washington envahi par le mouvement juif anti-sioniste, pendant que des personnalités publiques s'impliquent dans les médias et sur les réseaux sociaux, comme Norman Finkelstein ou Scott Ritter, des journalistes de chaînes mainstream démissionnent et les dirigeants occidentaux reçoivent des volées de bois verts au sein même de leurs administrations pour leur soutien inconditionnel à Israël. Ainsi, le Département d'Etat aux Etats-Unis connaît une véritable insurrection avec la démission d'un haut fonctionnaire en désaccord avec la politique de Biden en faveur d'Israël, une pétition circule

demandant un cessez-le-feu immédiat en critiquant le mépris de Blinken et de ses conseillers vis-à-vis du mécontentement intérieur. Au niveau européen, 850 fonctionnaires de l'UE ont envoyé une lettre ouverte fustigeant Von Der Leyen pour ses prérogatives qui outrepassent sa fonction. L'opération de la résistance palestinienne a réussi à faire tomber tous les masques et à fédérer le monde à sa guerre de libération nationale. On n'avait jamais vu cela. Et c'est à cet instant précis où la planète est en ébullition contre le génocide commis par l'entité sioniste avec la complicité des Occidentaux qu'est intervenue la trahison.

Vendredi 20, le porte-parole d'Al-Qassam, Abou Obeida, a annoncé que sur le conseil du Qatar et pour des raisons humanitaires, deux otages américaines avaient été libérées. Quelqu'un a-t-il demandé leur libération ? Non. Ni Biden, ni Blinken, ni Netanyahu. Bien au contraire, tout était prévu pour lancer une opération afin de libérer les otages, une unité d'élite US de la Delta Force ayant été dépêchée à cette fin à Tel Aviv. On a d'ailleurs vu sur le compte Instagram officiel de la Maison Blanche, la photo de Biden rencontrant des éléments de cette unité lors de son voyage dans l'entité sioniste. Sauf que les idiots de l'équipe médiatique ont oublié de flouter les visages, et bien qu'ils aient supprimé le message peu de temps après, la photo circule encore sur tous les réseaux sociaux. Cela s'appelle griller ses effectifs. Quant à Netanyahu, il ne pense qu'à son sort peu enviable, tout Israël étant contre lui, et se fiche éperdument des otages.

D'après nos sources, les Américains ont fait pression sur le Qatar qui, à son tour, a fait pression sur le Hamas dont les dirigeants

politiques vivent à Doha dans des palais luxueux, bien loin des bombes, et dont les comptes bancaires sont bien garnis. Le vilain petit Qatar, l'un des bastions des Frères musulmans qui organise des tractations secrètes est aujourd'hui devenu, avec d'autres pays arabes, le fer de lance du sauvetage de l'empire au Moyen-Orient, comme il a été naguère le fer de lance du "Printemps arabe" qui a ravagé des nations entières. Le Qatar a fait une transaction sur le dos des enfants de Gaza, a permis la libération de deux sionistes américaines et en a été remercié par ses maîtres occidentaux. Si vous voulez détruire un pays ou ruiner une cause, soutenez les Islamistes. Ils sont champions dans le sabotage et la trahison. Aujourd'hui, les Frères musulmans ont sauvé le soldat Shlomo, avec l'assentiment des traîtres arabes. Les dirigeants politiques du Hamas installés dans les palais de Doha et qui ont pris goût au confort et au luxe, devraient cesser de participer aux réunions secrètes avec les services de renseignement qataris, turcs, occidentaux, etc. Ils doivent revenir dans le droit chemin, abandonner leurs ambitions démesurées qui les perdra et rejoindre la lutte du peuple palestinien par les actes et non pas par des discours creux sous forme de prêches religieux. Qu'ils arrêtent leurs manigances, la cause palestinienne n'est pas leur propriété, elle appartient à l'humanité entière et à tous les hommes libres de la planète.

Y a-t-il eu des négociations d'échange de prisonniers ? Il faut quand même savoir que les quelque 7.000 prisonniers palestiniens qui sont dans les geôles infâmes de l'entité sioniste, certains depuis plus de 40 ans, et dont le nombre augmente jour après jour, sont coupés du monde depuis 14 jours, sans électricité, ne sachant pas quelle heure il est, ni ce qu'il se passe dehors. De plus, ils subissent brimades et torture continuelles. Non, il n'y a pas eu de négociations pour un échange de prisonniers. On a libéré deux otages sionistes américaines, comme ça, sur un claquement de doigts, en échange de 20 (!) camions d'aide humanitaire pour 2,3 millions de Palestiniens qui n'ont plus d'eau, plus de nourriture, plus de médicaments, plus rien depuis deux semaines et qui, en plus, continuent à être bombardés ! En outre, selon nos sources, ce transfert d'aide humanitaire contrôlé par les Israéliens, les Américains et les Egyptiens à travers Rafah permet à des agents du Mossad de s'introduire à Gaza avec des appareils de haute technologie pour détecter les tunnels.

Je suis fier d'appartenir à un pays qui refuse de se compromettre avec des bouchers et des traîtres. Le génocide que commet l'entité sioniste contre la population de Gaza ne porte pas que la signature d'Israël, mais celle de tous les gouvernements occidentaux qui, en soutenant cette entité fasciste criminelle d'Israël, dévoilent à l'humanité entière leur propre monstruosité. Et la trahison des dirigeants arabes fait d'eux les complices de ce massacre.

Néanmoins, l'opération "Déluge d'Al-Aqsa" est d'une telle réussite qu'elle a dépassé tout le monde, y compris ses initiateurs, car le plafond de la revendication très élevé a jeté aux oubliettes la solution à deux Etats et les autres supercheries d'Oslo, Camp David, etc. Le véritable enjeu de ce qui se passe à Gaza concerne l'hégémonie US et occidentale, avec leur bras armé Israël, dans la région. L'Histoire est en train de s'écrire sous nos yeux et la Palestine vaincra !

Mohsen Abdelmoumen

Les Etats-Unis ont envoyé une flotte navale avec deux porte-avions dès le début de l'opération "Déluge d'Al-Aqsa", rejointe par des navires de l'OTAN. Ce qui a fait dire à Vladimir Poutine depuis Beijing que dans le cadre du déploiement de deux groupes de frappe aériens américains en mer Méditerranée, les forces aérospatiales russes entamaient des patrouilles permanentes dans la zone neutre de l'espace aérien au-dessus de la mer Noire avec des Mig-31 équipés de systèmes Kinzhal. Le Président russe a souligné que les missiles Kinzhal ont une portée de plus de 1.000 kilomètres à la vitesse de Mach 9, ajoutant que ce n'était pas une menace, juste une mise à jour des informations.

MUSIQUE DIWANE

HASNA EL BACHARIA INHUMÉE AU CIMETIÈRE DE BÉCHAR

La dépouille mortelle de l'icône de la musique Diwane au féminin, Hasna El Bacharia décédée, mercredi à l'hôpital Tourabi Boudjemaa de Béchar à l'âge de 74 ans, suite à un malaise cardiaque, a été inhumée jeudi au cimetière de sa ville natale Béchar.

Une foule nombreuse, des figures de la famille artistique locale et les autorités locales à leur tête le wali de Béchar, Mohamed Saïd Ben Kamou, ont assisté à l'enterrement de cette artiste.

Avec la perte de Hasna El Bacharia, le secteur de la culture et des arts, tant dans la région du sud-ouest que dans le pays, a perdu une artiste au grand talent, qui a donné et valorisé le patrimoine culturel national, spécialement la musique et danse Diwane, a indiqué le compositeur de musique Ammar Amroun, secrétaire général de la section locale du syndicat national des artistes de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA).

De son côté, la chanteuse Souad Asla, l'une des artistes ayant longtemps collaboré avec la défunte au sein de la troupe de chant et musique féminine de la Saoura en l'occurrence «Lemma», s'est déclarée, dans un entretien téléphonique avec l'APS, très attristée par la perte d'une grande artiste de renommée internationale.

L'artiste Karima Chaa-bane a, pour sa part, estimé qu'avec le décès de Hasna El Becharia, la scène culturelle nationale a perdu une artiste et une femme ayant amplement contribué à faire connaître à l'échelle nationale et internationale la musique Diwane.

Le défunte artiste a marqué de son empreinte durant une quarantaine d'années la musique et danse Diwane, grâce à ses différentes chansons dont certaines écrites par elle-même et traitant de sujets liés à l'amitié, l'amour, la vie et ses aléas et surtout l'amour de la patrie, comme a été le cas dans son célèbre album «Djazair Djohara».

R.C.

9^e Festival national de la création féminine

Célébration des costumes et des bijoux algériens authentiques

Le 9^e Festival national de la création féminine qui se tiendra du 9 au 17 mai au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria sous le thème «Costumes et bijoux, legs culturel à travers l'histoire», célébrera les costumes et les bijoux algériens traditionnels authentiques.

Dans un entretien à l'APS, le commissaire du Festival, Sid Ali Benmerabet, a indiqué que cette édition, organisée dans le cadre du mois du patrimoine (18 avril - 18 mai), tend à «mettre en avant le savoir-faire à même de préserver notre patrimoine immatériel et notre identité, notamment face aux tentatives malveillantes visant à s'emparer des composantes de notre patrimoine culturel et identitaire, dont l'habit traditionnel et les bijoux».

Il a, à ce propos, souligné «la nécessité de contrer ces tentatives et de confirmer l'appartenance de ce patrimoine à l'Algérie avec des preuves historiques et scientifiques», ajoutant que le Festival «œuvre également à mettre en lumière le rôle de l'innovation et la nouvelle vision des artistes dans ce domaine».

Organisée sous la supervision du ministère de la Culture et des Arts, cette édition verra la participation d'une cinquantaine d'artistes et stylistes venues de plusieurs wilayas, dont Oran, Constantine, Tlemcen, Blida et Tamanrasset, pour montrer leur savoir-faire et leur contribution à la sauvegarde du patrimoine et de l'identité nationale. Le responsable a fait savoir que l'ouverture de cette 9^e édition sera marquée par une présentation artistique mettant en avant les différents



éléments du patrimoine algérien, dont le Haïk et la Melhfa, et le patrimoine culturel palestinien, à travers des costumes, des bijoux et des chansons traditionnelles en solidarité avec le peuple palestinien à Ghaza, qui subit un génocide sioniste barbare depuis le 7 octobre 2023.

Cette édition sera marquée par les interventions de chercheurs spécialisés sur l'histoire du costume traditionnel algérien dans toute sa composante, sachant que la première étape pour préserver et défendre cette mémoire patrimoniale est de connaître, selon M. Benmerabet, le parcours historique des costumes et des bijoux algériens et d'encourager la recherche dans ce domaine en rassemblant et en documentant les données et les preuves historiques.

Le Festival se distinguera également par une exposition académique retraçant l'origine et l'histoire du costume traditionnel algérien dans toute sa diversité afin de préserver ce patrimoine immatériel. Pour la première fois, des porteurs de projets (startups) activant dans le domaine du prêt à porter et de la

mode seront associés à l'événement, outre la création d'une plateforme numérique baptisée «be djazairi» (sois Algérien) qui permettra au Festival de regrouper les données des institutions concernées par la promotion du patrimoine culturel national.

Le public aura l'opportunité de découvrir l'exposition interactive des artisans participants, illustrant l'évolution du costume traditionnel algérien à travers les différentes périodes historiques. Un défilé de mode et d'accessoires sera également organisé, ainsi qu'un espace pédagogique dédié aux enfants pour leur faire connaître les habits traditionnels algériens tels que le Bur-nous, la Melhfa, le Haïk, le Caftan et la Chedda de Tlemcen.

Des visites seront également organisées au profit des élèves des établissements scolaires pour leur permettre de découvrir cette richesse patrimoniale.

Le Festival offre également un espace dédié aux créateurs, présentant des créations vestimentaires modernes conçues et confectionnées par des stylistes talentueuses de différentes wilayas, inspirées des

costumes traditionnels. Des ateliers interactifs et dynamiques animés par des artisanes dans le domaine de fabrication de bijoux, de vêtements, de broderie et autres domaines sont également proposés.

A cet égard, M. Benmerabet a rappelé la participation d'écoles de formation professionnelle à l'échelle nationale, visant à mettre en avant le rôle de la formation dans la préservation du patrimoine, la transmission des savoirs, des compétences et des techniques dans ce domaine. Un espace est également dédié aux musées nationaux pour accompagner le festival dans ses axes et faire connaître le rôle des musées dans le maintien, la restauration et la préservation des collections de bijoux, de costumes et autres.

Le Festival national de la création féminine, dont la première édition a eu lieu en 2010, a pour objectif de faire connaître les créations et les innovations des femmes algériennes de différentes wilayas dans divers domaines de l'artisanat ainsi que leur rôle crucial dans la transmission de ce patrimoine et la préservation de l'identité algérienne.

R.C.

Journées internationales du cinéma à Sétif

Projection honorifique du film «Tayara Safra» de Hadjer Sebata

Le «dôme» du Park Mall de Sétif, qui abrite les 5^{èmes} Journées internationales du cinéma (4-7 mai), a servi de décor, samedi soir au terme de la cérémonie d'ouverture, à une projection honorifique du moyen-métrage révolutionnaire de Hadjer Sebata (invitée d'honneur de la manifestation) «Tayara Safra» (l'avion jaune). Les autorités de la wilaya, des personnalités du monde du 7^{ème} art (acteurs, réalisateurs et opérateurs de l'industrie cinématographique de 10 pays: Algérie, Tunisie, République arabe sahraouie démocratique, Syrie, Palestine, Liban, Chypre, Egypte, Iran et Sultanat d'Oman), ainsi qu'un public de férus des salles obscures, a assisté à la projection de ce film de 40' qui traite des pratiques odieuses et inhumaines du colonialisme français pendant la Révolution.

Le film de Hadjer Sebata relate l'histoire d'une jeune algérienne,

Djamila, campé par Souhila Maïlem, qui a perdu son frère sous les bombes lâchées par «l'avion jaune», nom donné aux avions de guerre utilisés à cette époque par l'armée coloniale.

La réalisatrice algérienne a déclaré, en marge de la projection honorifique de son moyen-métrage, que «Tayara Safra», dont la projection à Sétif coïncide avec le 79^{ème} anniversaire des Massacres du 8 mai 1945, «glorifie l'histoire de la Révolution algérienne, en mettant en avant des femmes qui ont lutté pour la libération de l'Algérie et qui ont consenti d'énormes sacrifices».

Indiquant avoir «essayé, à travers ce film, d'honorer toutes les femmes algériennes», elle a souligné que cette production «ne raconte pas une histoire vraie, mais une histoire imaginaire» qui lui a permis de «faire passer un message: de nombreuses femmes algériennes ont été touchées dans

leur chair, soit en perdant un ou plusieurs êtres chers, comme Djamila qui a perdu son frère Brahim sous les bombes françaises, soit en voyant mourir, d'une autre manière, des pères, des sœurs et des frères».

Les femmes algériennes «se sont sacrifiées et furent un exemple de courage pendant la glorieuse Révolution, et le moins que nous puissions leur offrir est de faire revivre leur mémoire, de la préserver et de la transmettre aux générations montantes», a également déclaré la réalisatrice à l'APS, exprimant sa fierté d'être «la première réalisatrice algérienne à mettre en scène une œuvre cinématographique sur la glorieuse Révolution de libération».

Elle a ajouté, dans le même contexte, que le cinéma «raconte, à sa manière, l'histoire des nations, immortalise leur mémoire et joue un rôle fondamental dans la transmission de messages à

l'opinion publique».

La réalisatrice a appelé les réalisateurs et les producteurs du 7^{ème} art «à contribuer à la préservation de la mémoire à travers des scénarios abordant des questions nationales et révolutionnaires en raison de leur fort impact sur le spectateur».

Hadjer Sebata a terminé en saluant l'initiative d'organiser ces Journées internationales du cinéma à Sétif, notant qu'il s'agit-là d'une «précieuse opportunité pour délivrer à la société des messages forts, à caractère humanitaire».

La réalisatrice Hadjer Sebata, ainsi que de nombreuses figures du cinéma, invitées d'honneur, dont Myriam Atallah de Syrie, Hassan Kechache, Fizia Touggourt, Faouzi Ben Braham, Hicham Mesbah, Ali Aïssaoui, Samir Hakim, ont été honorées à l'ouverture de ces journées.

R.C.

sport

Ligue 2 amateur (25^e journée)

Akbou rate le coche, le RCK s'adjuge le derby contre le NAHD

→ L'Olympique Akbou, leader incontesté de la poule Centre-Est de la Ligue 2 de football amateur, a raté l'occasion d'acter son accession en Ligue 1 professionnelle, en s'inclinant face à l'AS Ain M'lila (1-0), alors que le RC Kouba a battu le NA Hussein-Dey (2-1) dans le choc de la poule Centre-Ouest, pour le compte de la 25^e journée disputée samedi.



■ Le RCK remporte le derby et entretient l'espoir d'accession. (Photo : D. R.)

Cette contreperformance de l'Olympique Akbou (1er, 61 points) met fin à une série de 23 matchs sans défaite en Championnat (19 victoires, 4 nuls) des hommes de Mourad Karouf, qui n'avaient besoin que de deux petits points pour rejoindre l'élite pour la première fois de leur histoire. Mais ce n'est que partie remise pour les Olympiens qui accueilleront le NRB Teleghma lors de la prochaine journée, une occasion pour être pour fêter leur accession en présence de leur public.

De son côté, l'AS Ain M'lila a réalisé une bonne opération dans l'optique du maintien en se hissant au 11^e rang avec 30 points à cinq journées de l'épilogue de la compétition.

Toujours dans la lutte pour le maintien, l'USM Annaba premier relégable avec 27 points, s'est inclinée en déplacement (0-1) face au MSP Batna (2e, 48 pts) et reste bloquée dans la zone rouge, aux côtés du HB Chelghoum Laid (27 pts) battue (0-1) par l'IB Khemis El Khechna (6e, 35 pts).

Les deux autres places de relégables sont occupées par l'ES Ghazlane (15e, 25 pts) et le MC El Eulma (16e, 25 pts), qui se sont inclinées, respectivement, face à l'AS Khroub (1-3) et la JS Bordj Menaél (0-2).

Pour sa part, l'USM El Harrach (12e, 29 pts) a été tenue en échec (1-1) par le CA Batna (3e, 41e) et demeure menacée par le spectre de la descente en Inter-régions.

Dans les autres rencontres de cette 25^e journée, l'IRB Ouargla (7e, 34 pts) s'est imposée (2-0) devant l'Olympique Magrane (9e, 32), tout comme le MO Constantine (4e, 38 pts), vainqueur (3-2) contre le NRB Teleghma (9e, 32 pts).

Groupe Centre-Ouest : Le RC

Groupe Centre-Ouest :

OM - GCM 40

NAHD - RCK 1-2

Classement : Pts J

1. ES Mostaganem 62 25

2. RC Kouba 57 25

3. WA Mostaganem 43 25

4. GC Mascara 42 25

5. CR Témouchent 40 25

6. SKAF El Khemis 36 25

7. ESM Koléa 34 25

8. MCB Oued Sly 32 25

-. JSM Tiaret 32 25

10. SC Mécheria 31 25

11. RC Arbaâ 29 25

12. NA Hussein Dey 28 25

-. WA Boufarik 28 25

14. ASM Oran 27 25

Kouba remporte le derby et entretient l'espoir d'accession

Dans la poule Centre-Ouest, le derby algérois a tourné à l'avantage du RC Kouba contre le NA Hussein-Dey (2-1). Le Raed (2e, 57 pts) empoche ainsi les trois points de la victoire, qui lui permettent d'entretenir l'espoir de l'accession en Ligue 1.

RÉSULTATS

ESMK - ASMO 1-0

JSGA - MCBOS 1-2

CRT - WAM 1-1

15. O. Médéa 15 25

16. JS Guir Abadla 12 25

Groupe Centre-Est :

USMH - CAB 1-1

MSPB - USMA 2-1

IRBO - OM 2-0

MCEE - JSBM 0-2

NRBT - MOC 2-3

ASK - ESG 3-0

IBKEK - HBCL 1-0

ASAM - OA 1-0

Classement Pts J

1. Olympique Akbou 61 25

Confortablement installée en tête du classement, l'Espérance de Mostaganem (62 pts) a enchaîné avec un nouveau succès devant le WA Boufarik (1-0), qui occupe le 12^e rang avec le NAHD. A l'issue de ces résultats, le WAB et le NAHD restent menacés par la relégation en palier inférieur. Premier relégable, l'ASM Oran (14e, 27 pts) a concédé une nouvelle défaite face à l'ESM Koléa (0-1), tout comme le RC Arbaâ (9e, 29 pts), battu par le SKAF Khemis Miliana (1-3). Logée au huitième rang, la JSM Tiaret (32 pts) a obtenu une précieuse victoire face au SC Mecheria (10e, 31 pts), tout comme le MCB Oued Sly également huitième avec 32 points, vainqueur en déplacement (2-1) contre la lanterne rouge JS Guir Abadla (12 pts), qui a déjà un pied en palier inférieur à l'instar de l'Olympique Médéa (15e, 15 pts), malgré sa victoire jeudi contre le GC Mascara (4-0). **R. S.**

EN DEUX MOTS

Ligue 1 Mobilis (mise à jour/ 19^e journée) : L'USMK bat sur le fil le CRB

L'USM Khenchela s'est imposée sur le fil devant le CR Belouizdad (2-1), mi-temps (0-0) en match comptant pour la mise à jour de la 19^e journée du championnat de Ligue 1 «Mobilis» de football, samedi à Khenchela. Mené dès la reprise de la 2^e période par un but de Saadou (47e), le quadruple tenant du titre est revenu au score à la 64^e minute grâce à l'attaquant Meziane, avant de concéder à la toute dernière minute un second but inscrit par Samer sur penalty. Cette défaite n'arrange pas les affaires des Belouizdadiens qui restent scotchés à la 3^e place avec un total de 42 points, distancés de 14 longueurs, par le leader le MC Alger (56 pts) à cinq journées de l'épilogue du championnat. Lors de cette rencontre, le joueur malien du CRB, Mamadou Samaki a été exclu en 1^{re} mi-temps (25e). De son côté, les Khenchelis qui réalisent une bonne opération, rejoignent le MC El-Bayadh la 10^e place avec un total de 31 points. Lors de la 25^e journée, l'USMK accueillera l'actuel leader du championnat, le MC Alger.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger.

Tél. : 020.06.45.89

Fax : 020.06.45.41

Compte bancaire : CPA 103 400 089711.

114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs :

Gérant, directeur de la publication:

Abdelwahab Djakoune

Rédacteur en chef : Radia Zerrouki

Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL

Tirage : 2500 exemplaires

16 - Pages

Oran : SIO. Constantine : SIE

Diffusion centre : SEDICOM. Ouest :

SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion

Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 020.06.42.04

Fax : 020.06.45.41 E-mail : ln98redac-

tion@yahoo.fr/E-mail pub : ln98publi-

cite@yahoo.fr

"Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité"

Agence L'ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger. Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45 020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz

Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

Championnats d'Afrique Open

L'Algérie décroche six nouvelles médailles

→ La sélection algérienne de natation a décroché six nouvelles médailles (3 or, 3 bronze), à l'issue des finales de la cinquième journée des Championnats d'Afrique Open (30 avr - 5 mai 2024), disputées samedi à Luanda (Angola).

Les trois médailles d'or ont été remportées par Jaouad Syoud sur 200 m quatre nages avec un temps (2:02.12), Rania Nefsi dans la même spécialité (2:20.59) et Amel Melih sur 50 m nage libre (25.73), alors que celles en bronze ont été l'œuvre de Ramzi Chouchar (200 m quatre nages), le relai féminin 4x100 m

quatre nages et le relais masculin 4 x 100 m quatre nages. A l'issue des finales de la cinquième journée de compétition, l'Algérie porte sa moisson à 25 médailles (9 or, 5 argent, 11 bronze).

Lors des quatre premières journées, les médailles algériennes ont été remportées par Amel Melih (or, 50 m papillon), Jaouad Syoud (or, 200 m brasse, 400 m quatre nages), Rania Nefsi (or, 400 m quatre nages), le relais mixte 4x100 m nage libre (or), relais féminin 4x100 m nage libre (or), Jaouad Syoud (argent, 200 m papillon et 100 m brasse), le relais

mixte 4x100 quatre nages (argent), le relais masculin 4x200 m nage libre (argent), le relais masculin 4x100 m nage libre (argent), Farès Ben Zidoune (bronze, 200 m papillon et 200 m nage libre), Ramzi Chouchar (bronze, 200 m brasse, 400 m quatre nages), Jaouad Syoud (bronze, 50 m bronze), Rania Nefsi (bronze, 200 m brasse), Nesrine Medjahed (bronze, 100 m papillon) et le relais féminin 4x200 m (bronze).

La sélection algérienne (messieurs/dames) de natation prend part aux Championnats d'Afrique de

Luanda avec un total de dix nageurs, sous la conduite des entraîneurs nationaux, Mouloud Bouchendouka et Elyès Nefsi, avec l'objectif de glaner quatre médailles d'or, selon la Fédération algérienne.

Outre les titres continentaux qui seront mis en jeu à Luanda, les représentants algériens tenteront de réaliser les minima de qualification aux Jeux olympiques de Paris 2024. Le plus gros de ces espoirs de qualification repose sur Jaouad Syoud, chez les messieurs, et Amel Melih chez les dames.

Sélection féminine U17

21 joueuses retenues pour le 3^e et dernier tour qualificatif

→ La sélectionneuse nationale, Mme Ouahiba Rahal a retenu 21 joueuses pour le compte du 3^e et dernier tour qualificatif du Mondial 2024 de la catégorie U17 féminine, a indiqué la Fédération algérienne de football dans un communiqué. Pour ce faire, la sélection nationale U17 féminine entamera ce dimanche son regroupement au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger). Les coéquipières de Ghersi Lina (AS Monaco/ France) se sont qualifiées

pour le dernier tour en éliminant en février dernier le Bénin (aller : 0-2, retour : 2-0, aux t.a.b : 8-7).

Au 3^e et dernier tour, les cadettes algériennes seront opposées à la sélection marocaine. Le match aura lieu en déplacement le 10, alors que la seconde manche se jouera au stade Salem Mebrouki de Rouiba le 17 mai. La prochaine édition du Mondial féminin U17 se jouera en République dominicaine. Le précédent tournoi s'était déroulé en

Inde (2022), et avait été remporté par les Espagnoles, victorieuses en finale face à la Colombie (1-0).

Voici la liste des 21 joueuses :

Sehouli Hanane (Afak Relizane), Boulal Amira (Afak Relizane), Rebahi Zaza (Afak Relizane), Beldjilali Sara (Afak Relizane), Benchila Sabrina (CF Akbou), Iskounene Celine (CF Akbou), Hamimed Doua (CS Constantine), Khelifi Hiba (ASE Alger-Centre), Menaoui Razene (JF

Khroub), Rafai Rania (CFN Boumerdes), Yahiaoui Ines (FC Fleury 91/ France), Ghersi Lina (AS Monaco/ France), Sellaoui Djamilia (AS Nancy Lorraine/ France), Lamrani Maylis (AS Cagne Le Cros/France), Aït El-Kadi Nora (PSG FC/France), Chilla Eyah (FC Toulouse/France), Buchere Chirine (GPSO Issy 92/ France), Zahoual Djenna (AS St Etienne/France), Djalti Benziane (O Marseille), Bourzig Yasmine (O Marseille), Laib Carimentrant (O Valence).

en direct

Distinction

Berraf décoré de la médaille de l'Ordre national du Mali

le match à suivre football

Ligue 2

Akbou rate le coche, le RCK s'adjuge le derby contre le NAHD

Ligue 1 Mobilis

L'USMK bat sur le fil le CRB

Il réussit son objectif

L'international sénégalais Nicolas Jackson à égalité de but avec Didier Drogba

L'international sénégalais Nicolas Jackson est aux anges, il attendait cette occasion pour se hisser à un niveau qui confirmerait tout sa performance et ses qualités de jeu qui font souvent l'objet de papiers très encourageant le qualifiant d'excellent buteur.

Ce n'est pas faux puisque lui-même attendait cet instant pour le démontrer, notamment en ayant comme objectif dépasser l'international de la Côte d'Ivoire, Didier Drogba qui est à 16 buts.

L'international sénégalais celui qui a arrêté l'école à 16 ans pour se consacrer pleinement au football, avec les sacrifices qui vont avec. Il réussit son objectif, il vient de le concrétiser par son doublé lors du match Chelsea contre West Ham. Il est maintenant à égalité avec l'ex international de la Côte d'Ivoire grâce à ses deux beaux buts qui lui permettent tout simplement de se situer au même niveau. Il est confiant, il espère occuper le fauteuil de Drogba, en s'appuyant sur les trois matchs qui restent à jouer le 11 mai prochain contre Nottingham Forest, le 15 mai contre Brighton et le 18 mai contre Bournemouth. Jackson bénéficie encore d'une belle marge de manœuvre pour tenter de dépasser la légende ivoirienne.

40 apparitions pour plus de 3 000 minutes de temps de jeu

Il marque ainsi sa première saison disputée avec Chelsea qu'il a rejoint l'été dernier pour 37 millions d'euros en provenance de Villarreal. Et avec encore trois matchs à disputer avant la fin du championnat. Ni-



L'international sénégalais Nicolas Jackson est aux anges.

(Photo > D. R.)

colas Jackson peine à confirmer les promesses placées en lui. «La faute à une inefficacité chronique sur le front de l'attaque. C'est simple, en 40 apparitions pour plus de 3 000 minutes de temps de jeu, l'ancien de Villarreal n'a planté «que» 14 pions. Et pourtant, ce n'est pas faute de se créer des occasions», estimait son entraîneur Ses innombrables ratés en finale de FA Cup le 20 avril face à Manchester City (1-0) en sont la parfaite illustration.

Jackson admet ses insuffisances...

À l'occasion d'une interview pour Sky Sports, l'avant-centre de 22 ans, qui n'a d'ailleurs pas encore ouvert son compteur en sélection après 12 capes, a admis ses carences. «Je pense que j'aurais dû mar-

quer plus avec les occasions que j'ai manquées. C'est bien, mais ce n'est pas ce que je voulais quand je suis arrivé : jouer la Ligue des champions la saison prochaine (les Blues sont 8es et hors-course pour une qualification en LdC). Tout arrive pour une raison et nous essayons de nous battre l'année prochaine. Même si je marquais 10 ou 15 buts, le plus important est que l'équipe soit la plus performante possible et que les supporters soient heureux. Ensuite, les buts viendront», a-t-il commenté.

Le plus important est d'être disponible pour l'équipe

En attendant, un rappel des buts confirme sa volonté de faire la différence «A chaque

fois que je marque, la VAR essaie d'intervenir, mais je suis très heureux cette fois», sourit l'ancien attaquant de Villarreal au micro de la BBC Sport. Numéro 9 de l'équipe la plus jeune de Premier League (23, 6 ans de moyenne d'âge), Nico Jackson se dit cependant optimiste pour la saison prochaine. «J'essaie de m'améliorer chaque jour. Le plus important est d'être disponible pour l'équipe, de l'aider et de jouer. Je rate beaucoup de choses, mais j'essaie de me créer plus d'occasions et de marquer plus de buts. (...) Cette saison a été consacrée à l'apprentissage. Nous avons acquis de l'expérience. La saison prochaine, c'est sûr, ce sera mieux. Je marquerai plus de buts et je ferai plus de passes décisives. Mais je suis heureux d'être ici avec le manager qui m'aide. Nous voulons gagner autant de titres que possible pour placer Chelsea là où il mérite d'être», a-t-il positivement. Un optimisme partagé avec son entraîneur Mauricio Pochettino qui lui a récemment renouvelé confiance.

En résumé

Le jeune Nicolas jouait pieds nus dans la rue. Le football est un loisir plus qu'une compétition et hors de question de dépenser une fortune en équipements. «On ne jouait qu'entre potes. Il n'y a pas de club, on joue juste parce qu'on aime le foot. Parfois peut-être, on peut mettre l'équivalent d'un euro chacun et s'affronter. On prend du plaisir, on joue sans chaussure.» Une pratique qui l'a suivi de nombreuses années, au point de ne connaître ses premiers crampons qu'à 16 ans, avec une réussite mitigée. «Ma mère me les avait achetés, ils étaient bon marché, pas comme des originaux. C'étaient des crampons de seconde main. Au début, je ne jouais pas avec parce que je n'étais pas habitué».

Synthèse de H. Hichem

Canal + foot : Paris-SG - Borussia Dortmund à 20h

Bein sports 2 : Real Majorque - Atlético Madrid à 19h

La Der

Distinction : Mustapha Berraf décoré de la médaille de l'Ordre national du Mali

Le président de l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique, l'Algérien Mustapha Berraf, a été décoré de la médaille de «Commandeur de l'Ordre national du Mali», jeudi lors d'une cérémonie organisée à l'ambassade du Mali à Alger. La médaille a été remise à Berraf par l'ambassadeur du Mali en Algérie, Mahamane Amadou Maiga, en présence du secrétaire général du Comité olympique et sportif algérien, Kheireddine Barbari et des membres du bureau exécutif du COA. «C'est un grand honneur de remettre la médaille de Commandeur de l'Ordre national du Mali, une distinction qui inter-

vient au moment où Mustapha Berraf est engagé dans une série de réformes et dans plusieurs chantiers destinés à donner un souffle nouveau au sport et à l'Olympisme africains», a déclaré l'ambassadeur du Mali, estimant que cette "distinction constitue un symbole des liens d'amitié qui lient l'Algérie et le Mali, deux pays frères et voisins unis par l'histoire et la géographie».

Il a, à cette occasion, tenu à remercier, au nom du gouvernement et du peuple maliens, l'Etat algérien, à sa tête le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour les "grands ef-

forts consentis envers la jeunesse algérienne et africaine". De son côté, Berraf a exprimé toute sa gratitude au président de la Transition du Mali pour cette haute distinction, souhaitant que cette distinction contribuera au renforcement des liens entre les deux pays, que la «jeunesse africaine soit unie et tournée vers le progrès et la modernité et il y aura beaucoup de pas qui vont être franchis».

L'ordre national du Mali est un ordre honorifique qui récompense des mérites exceptionnels et une fidélité continue dans l'accomplissement de services au profit de la Nation.